

DIAGNOSTIC SUR LE DÉVELOPPEMENT DU PARASPORT DANS LE DÉPARTEMENT DE RUFISQUE

SEPTEMBRE 2022



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Nicolas Bauquet

**DIRECTION DE L'INSTITUT RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT (IRDS)**

Claire Peuvergne

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Sophie Roquelle

RÉDACTION

Nicolas Corne-Viney et Laure Thévenot

DIRECTION ARTISTIQUE

Olivier Cransac

MAQUETTE

Agnès Charles

**CARTOGRAPHIE/DATAVISUALISATION/
TRAITEMENTS STATISTIQUES**

Nicolas Corne-Viney

PHOTOGRAPHIES

Nicolas Corne-Viney et Laure Thévenot

RELECTURE

Christine Morisceau

FABRICATION

Sylvie Coulomb

RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki,
sandrine.kocki@institutparisregion.fr

L'Institut Paris Region

15, rue Falguière
75740 Paris cedex 15
01 77 49 77 49



www.irds-idf.fr



ISBN 978 2 7371 2337 5

© L'Institut Paris Region

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés. Les copies, reproductions, citations intégrales ou partielles, pour utilisation autre que strictement privée et individuelle, sont illicites sans autorisation formelle de l'auteur ou de l'éditeur. La contrefaçon sera sanctionnée par les articles 425 *sqq* et *suivants* du Code pénal (loi du 11-3-1957, art. 40 et 41). Dépôt légal : 3^e trimestre 2022.

SOMMAIRE

PROPOS INTRODUCTIFS ET CONTEXTE DE L'ÉTUDE	3
Paris 2024 et Dakar 2026, une opportunité pour le sport et la coopération	4
Méthodologie	5
PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC	7
Les personnes en situation de handicap	8
L'organisation du parasport au Sénégal	9
Présentation du département de Rufisque	10
Les clubs rufisquois	11
Les équipements et espaces sportifs	12
Écosystème des acteurs investis dans le sport et le handicap	14
PROPOSITIONS DE PISTES D'ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PARASPORT À RUFISQUE	17
Enjeux et objectifs généraux	18
COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET RECENSEMENT DES BESOINS	20
1. Recenser les personnes en situation de handicap	21
2. Sensibiliser les PSH et leurs familles aux bienfaits de la pratique sportive et recenser les besoins	21
3. Proposer des services de santé en complément de la pratique sportive	22
4. Organiser des temps d'échanges entre les élus départementaux et communaux	22
5. Sensibiliser et échanger avec les acteurs associatifs et communautaires locaux	23
6. Sensibiliser les établissements scolaires à l'accueil des PSH et au parasport	23
7. Sensibiliser le grand public en organisant un ou plusieurs événement(s) annuel(s)	24
FORMATIONS À L'ENCADREMENT DES PRATIQUANTS EN SITUATION DE HANDICAP	25
8. S'adosser à Special Olympics pour offrir une diversité d'activités	26
9. Former les instituteurs pour déployer l'éducation physique et sportive inclusive dans les écoles	26
10. Collaborer avec des établissements spécialisés sénégalais	27
11. Mobiliser l'expertise francilienne et française	27
UN PANEL DIVERSIFIÉ D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES ADAPTÉES	28
12. Relancer la pratique du basket-fauteuil	29
13. Renforcer l'accueil des PSH dans les clubs de football et de basketball	29
14. Proposer des activités douces : gymnastique, yoga, danse... ..	30
15. Développer les activités pour les non ou mal-voyants	30
16. Des clubs de sports de combat, taekwondo para-accueillants	31
17. Des activités de tennis de table para-accueillantes	31
18. Le savoir-nager : proposer une offre mobile	32
19. Développer la randonnée pédestre para-accueillante	32
20. S'adosser à Special Olympics pour offrir une diversité d'activités	33
21. Développer une application numérique	33
ACCESSIBILITÉ DES ESPACES DE PRATIQUE DU SPORT	34
22. Aménager un ou des sites pour la pratique du basket-fauteuil	35
23. Aménager un espace sportif au sein d'un espace culturel	35
24. Concevoir une offre itinérante	36
25. Aire de fitness recyclée et para-accueillante	36
26. Couvrir un terrain de sport pour intensifier son usage	37
27. Mobiliser des équipements sportifs au sein des établissements scolaires	37

ACCÈS AU MATÉRIEL SPORTIF ET PARASPORTIF	38
28. Faire venir du matériel spécifique de France ou d'ailleurs	39
29. Engager une production locale de matériel parasportif et renforcer les compétences existantes	39
30. Encourager la mutualisation de matériel entre différents clubs	40
CONCLUSION	41
Matrice atouts/faiblesses/opportunités/menaces	42
Le sport, un levier pour l'inclusion	43
Bibliographie	44

PROPOS INTRODUCTIFS ET CONTEXTE DE L'ÉTUDE

PARIS 2024 ET DAKAR 2026, UNE OPPORTUNITÉ POUR LE SPORT ET LA COOPÉRATION

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français a lancé en 2021 un appel à projets pour soutenir les partenariats entre les collectivités françaises et étrangères dans le domaine du sport en lien avec l'organisation par la France des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024. Ces derniers, en positionnant la France et le sport au premier plan, offrent l'opportunité de soutenir des projets utilisant le sport comme outil de développement durable des territoires. Il s'agit également de construire l'héritage des Jeux en luttant contre les inégalités d'accès au sport au niveau mondial.

Le projet parasport porté par la Région Île-de-France et le Département de Rufisque fait partie des quinze projets lauréats de 2021. Il s'inscrit dans l'héritage des JOP de Paris 2024 et des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) de Dakar 2026. Bien que ces derniers n'incluent pas de compétitions parasportives, les deux collectivités territoriales portent le projet commun de développer le parasport sur le territoire rufisquois. L'objectif principal est de démocratiser l'activité physique et sportive des personnes en situation de handicap (PSH) dans le Département de Rufisque en travaillant sur les différents champs qui constituent des freins à son développement. Au Sénégal, comme dans de nombreux pays, les PSH font face à de nombreuses difficultés et discriminations. Les possibilités de pratiquer un sport sont peu développées. Au-delà de l'accès aux activités physiques et sportives, accroître la pratique parasportive est un levier pour soutenir l'accessibilité à l'éducation, la santé et l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société.

Ce projet s'appuie sur le partage d'expérience de la Région Île-de-France que ce soit pour ses actions en faveur du parasport ou concernant l'héritage des JOP de Paris 2024. Il s'articule directement avec des actions déjà engagées par le Département de Rufisque pour l'amélioration des conditions de vie des PSH avec la création de la première ADAPEI (Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés) au Sénégal. Le territoire de Rufisque est également directement concerné par l'organisation des JOJ de Dakar 2026 avec la présence d'équipements sportifs majeurs à Diamniadio (Dakar Arena, stade olympique) et souhaite, en héritage de cet événement international, améliorer l'accès au sport pour les personnes en situation de handicap. Le projet parasport est considéré par de nombreux acteurs comme un projet pilote à l'échelle du Sénégal.

Aux côtés du Département de Rufisque et du Conseil régional d'Île-de-France, les partenaires investis dans ce

projet sont : l'IRDS (le département Sport de L'Institut Paris Region), Humanité & Inclusion, la Recyclerie sportive, la Fédération française handisport, le Comité national olympique sportif sénégalais (CNOSS), la Fédération sénégalaise paralympique handisport, l'ADAPEI de Rufisque et l'INSEP (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance), acteur public responsable de l'encadrement sportif de haut niveau en France.

La première étape du projet est la réalisation d'un diagnostic sur la pratique du parasport à Rufisque afin de connaître l'offre existante en matière sportive et parasportive afin de mieux identifier et comprendre les besoins des personnes en situation de handicap dans ce domaine. C'est cette étape qui est présentée dans ce document. Le projet de coopération comprend également une étude de faisabilité pour l'installation d'une recyclerie sportive élaborée par la Recyclerie sportive, la mise en place d'actions visant à renforcer l'accessibilité et l'équipement de sites sportifs, à former des professionnels et des aidants pour sécuriser les pratiques et à sensibiliser le grand public.

UN PROJET S'INSCRIVANT DANS UNE COOPÉRATION ÉTABLIE ENTRE LE DÉPARTEMENT DE RUFISQUE ET LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

La coopération entre les deux collectivités s'inscrit dans la continuité de celle que la Région Île-de-France entretenait avec la région de Dakar avant la réforme institutionnelle de 2013 au Sénégal. Le projet parasport s'articule avec les autres projets de coopération que l'Île-de-France mène avec Rufisque et qui visent à accompagner les mutations du territoire. Ainsi, le Conseil régional accompagne l'évolution du tissu économique avec un projet sur le marketing territorial de la destination Dakar/Rufisque. L'Île-de-France accompagne également la transition numérique du territoire à travers un projet de mise en réseaux de territoires partenaires ouest-africains et la constitution de plateformes numériques de service public.

MÉTHODOLOGIE

Le présent diagnostic a été élaboré en s'appuyant sur les travaux existants sur le sport et le parasport au Sénégal mais surtout grâce à la richesse des échanges avec des acteurs investis dans le développement du sport, du parasport ou de l'inclusion à Rufisque, au Sénégal ou en France. Au regard du peu de données disponibles sur la pratique du sport en général et sur celle des personnes en situation de handicap en particulier, de nombreux entretiens ont été menés avec des acteurs du sport et de l'inclusion afin de mieux comprendre les besoins et les possibilités de pratiques sportives sur le territoire de Rufisque.

Parmi les documents consultés, les études réalisées par les professeurs et les étudiants de l'Institut national supérieur de l'éducation populaire et du sport (INSEPS) de Dakar, les travaux d'Humanité & Inclusion ont apporté de précieux enseignements. De même, les échanges avec l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) français et le Comité national olympique sportif sénégalais (CNOSS) nous ont permis de prendre connaissance des éléments de diagnostic sur l'organisation du sport au Sénégal. Une recherche documentaire sur Internet a également permis de disposer d'information sur le sport ou la situation des PSH au Sénégal et d'identifier des acteurs avec qui échanger sur les actions existantes ou à mettre en œuvre pour stimuler la pratique sportive des PSH.

Nous remercions l'ensemble des acteurs rencontrés pour leur accueil et pour tout ce que nous avons appris grâce à eux.

Ce diagnostic se base sur une vision large du handicap avec la prise en compte de tous les types de handicap et sur une vision large du sport, c'est-à-dire en englobant l'ensemble des activités physiques et sportives. Le sport est considéré comme un outil d'inclusion, d'éducation et d'amélioration de la santé des PSH.



Séance de travail avec l'ADAPEI de Rufisque



Réunion de lancement du projet parasport avec les communes du département et le conseil départemental



Échanges avec le Teungueith paralympic club et Humanité & Inclusion



Échanges avec les professeurs de l'INSEPS

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Il existe différentes familles de handicap pouvant être liées à des déficiences motrices, sensorielles, intellectuelles, psychiques ou des maladies invalidantes (cancers, insuffisance cardiaque, diabète...). On parle de polyhandicap lorsqu'une déficience intellectuelle importante est associée à une déficience motrice. Dans ce dernier cas, les personnes connaissent une restriction importante de leur autonomie. Dans la plupart des situations, le handicap n'est pas visible. Comme le souligne l'OMS (Organisation mondiale de la santé, voir encadré), le handicap résulte d'une interaction entre des déficiences physiques ou mentales d'une personne et l'environnement dans lequel elle évolue. Cet environnement peut être favorable ou au contraire être un obstacle à la participation de la vie en société. Les études disponibles sur les PSH, que ce soit à l'échelle internationale ou du Sénégal, montrent que ces dernières ont moins accès que le reste de la population à l'éducation, au marché de l'emploi et qu'elles subissent de nombreuses discriminations.

Au Sénégal, la loi d'orientation sociale n° 2010-15 du 6 juillet 2010 relative à la promotion et à la protection des droits des personnes handicapées marque une étape importante dans l'égalité et l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap. Elle prévoit la création d'une « carte d'égalité des chances qui permet à son titulaire de bénéficier des droits et avantages en matière d'accès aux soins de santé, de réadaptation, d'aide technique, financière, d'éducation, de formation, d'emploi, de transport, ainsi qu'à tout autre avantage susceptible de contribuer à la promotion et à la protection des droits des personnes handicapées ». Elle prévoit également que « L'État, les Collectivités locales et les Organismes publics et privés ouverts au public, adaptent, chacun dans son domaine, et selon les critères internationaux d'accessibilité, les édifices, les routes, les trottoirs, les espaces extérieurs, les moyens de transport et de communication, de manière à permettre aux personnes handicapées d'y accéder, de s'y déplacer, d'utiliser leurs services et de bénéficier de leurs prestations ». Dans le domaine du sport, la loi dispose que « les institutions publiques et privées fournissent les espaces sportifs nécessaires, les équipements spécifiques et les moyens humains et participent aux financements des activités des clubs sportifs des personnes handicapées ». De plus, les centres de formation sportive et les programmes de sport scolaires et universitaires doivent intégrer les PSH.

Si le cadre institutionnel existe, peu d'actions ont été mises en œuvre, faute de moyens financiers et humains suffisants. La condition des personnes en situation de handicap reste donc difficile dans de nombreux domaines et ce particulièrement dans un pays où le taux de pauvreté bien

qu'ayant diminué ces dernières années touche plus du tiers (38 %) de la population (source : enquête de l'Agence nationale de statistique et de la démographie - ANSD 2018-2019). De nombreux Sénégalais se trouvent dans une situation précaire, un contexte exacerbé pour les personnes en situation de handicap, victimes de préjugés et discriminations. Ainsi, le handicap est encore souvent perçu comme le résultat de sorcellerie ou d'une malédiction divine qui engendre le rejet. Ces croyances ont aussi pour conséquence un manque d'intervention pour soigner ou accompagner la personne, du fait qu'il y aurait derrière le handicap, l'instrument de la volonté divine. Et les femmes en situation de handicap subissent une double discrimination liée au genre et au handicap. Par ailleurs, les femmes sont également celles qui se retrouvent souvent seules en charge des enfants ou des PSH de leur entourage, ce qui conduit à une situation précaire pour elles-mêmes et les personnes dont elles ont la charge (faibles revenus et des difficultés de trouver un emploi lorsque la PSH nécessite un accompagnement).

DÉFINITION DU HANDICAP*

« Dans son Préambule, la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CRDPH) reconnaît que « la notion de handicap évolue », et souligne aussi que « le handicap résulte de l'interaction entre des personnes présentant des déficiences et les barrières comportementales et environnementales qui font obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres. Définir le handicap comme une interaction, c'est considérer qu'il n'est pas un attribut de l'individu. On peut améliorer l'intégration sociale en s'attachant à supprimer les obstacles auxquels sont confrontées les personnes handicapées au quotidien ».

« Le handicap, qui résulte de l'interaction entre un problème de santé et des facteurs personnels et environnementaux, peut être vécu très différemment selon les individus. La population handicapée est diverse et hétérogène, malgré la vision stéréotypée du handicap, réduite aux personnes en fauteuil roulant et à quelques autres catégories « classiques », comme les personnes non-voyantes ou sourdes ».

* Source : Extrait du rapport mondial sur le handicap de l'OMS de 2012, pages 4 et 7

L'ORGANISATION DU PARASPORT AU SÉNÉGAL

Les freins au développement du sport au Sénégal se retrouvent de manière encore plus prégnante pour la pratique sportive des personnes en situation de handicap. Les carences en moyens matériels et financiers mais aussi humains (manque de personnes formées) entravent le développement de la pratique parasportive.

Parmi les aspects porteurs de changement, il y a le fait que pour la majorité des acteurs rencontrés, le sport à destination des PSH est défini dès le début comme une offre qui s'adresse à tous, aux personnes valides comme à celles ayant une déficience physique ou intellectuelle, sans cloisonnement d'aucune sorte. Il reste néanmoins, dans ce cadre collectif, à adapter l'offre aux besoins spécifiques de chacun. Que ce soit au sein de clubs sportifs ou au sein d'établissements scolaires, plusieurs acteurs ont souligné que faute d'une offre adaptée, ce sont les personnes qui s'adaptent, non les structures. Cet état de fait ne permet pas l'inclusion de la majorité des PSH car tout repose sur leur volonté et leur possibilité d'entièrement s'adapter pour pratiquer avec les personnes non porteuses de handicap. Cela ne leur offre pas non plus un environnement sécurisé pour pratiquer un sport. Par ailleurs, pour le haut niveau, seule la structuration d'une filière parasportive rend accessible la pratique comme c'est le cas pour le basket-fauteuil.

Depuis le milieu des années 1980, le handisport se structure au Sénégal avec la création d'un comité national provisoire handisport transformé en fédération sénégalaise handisport en 2017. Actuellement, une douzaine de clubs sont affiliés et la fédération travaille régulièrement avec une vingtaine de clubs non affiliés. La fédération couvre les pratiques sportives en direction de l'ensemble des PSH, quel que soit le type de handicap. Les sports pratiqués sont divers avec en premier lieu le handi-basket, le cécifoot, l'athlétisme mais également le tennis de table, le torball (volley assis)... Le para-basket est la seule pratique handisport à avoir un championnat national au Sénégal. Ce championnat ainsi que la victoire de l'équipe nationale à la coupe d'Afrique des Nations de football des malentendants en 2021 offrent une médiatisation et une visibilité au parasport sénégalais et illustrent les réussites des sportifs de haut niveau sénégalais malgré les manques de moyens.

Implanté au Sénégal depuis les années 1990, Special Olympics propose entraînements et compétitions dans une variété de sports aux enfants et aux adultes ayant une déficience intellectuelle. Cette ONG, reconnue par le Comité international olympique (CIO), est présente dans 190 pays. Elle est implantée dans plusieurs régions du Sénégal mais pas encore à Rufisque. Pour Special Olympics, le sport est le meilleur outil pour l'inclusion sociale des PSH. L'ONG agit également dans le domaine de la santé avec des actions de prévention (vaccination, paludisme) et des consultations médicales gratuites.

CONSTATS GÉNÉRAUX SUR LE SPORT AU SÉNÉGAL

Les sports les plus populaires au Sénégal sont le football, la lutte sénégalaise puis le basketball. À un moindre niveau, une diversité de disciplines sportives sont pratiquées comme l'athlétisme, les sports de combat ou les arts martiaux. Au niveau du sport encadré, une soixantaine de fédérations ou groupements sportifs sont en activité au Sénégal. Les pratiques sportives non encadrées autour de la course à pied, du fitness et du street workout sont très répandues mais concernent un public majoritairement masculin. La pratique sportive des femmes reste peu développée et concerne surtout les jeunes filles.

La pratique sportive occupe une place importante au Sénégal et est soutenue par les acteurs publics, mais son développement est freiné par le manque de moyens financiers, matériels et humains. Les équipements sportifs restent peu nombreux et vétustes, notamment par manque d'entretien et de maintenance et/ou d'utilisation de matériels inadaptés. Au niveau des ressources humaines, l'organisation du sport repose quasi exclusivement sur des bénévoles, parfois peu qualifiés, faute de formations existantes ou adaptées. Le sport à l'école pâtit également d'un manque de moyens pour réellement être mis en œuvre, alors que l'école est un lieu central pour un premier contact avec le sport, et ce dès le plus jeune âge. L'enseignement obligatoire d'éducation physique et sportive intervient à partir du secondaire (collège et lycée) qui dispose de moyens limités.

Le Sénégal présente néanmoins des atouts pour le développement des pratiques sportives mais qui restent encore peu exploités : par exemple, les sports nautiques et de sable (beach-volley, handbeach...) sont peu répandus alors que le pays a une importante façade maritime et plusieurs fleuves et cours d'eau. Si les difficultés évoquées ci-dessus freinent le développement du sport, la jeunesse de la population sénégalaise est un atout. S'adresser aux femmes est aussi une piste de développement pour le mouvement sportif. Enfin, certains leviers de ressources financières sont à construire ou à consolider comme les liens sport-loisirs-tourisme ou la production locale de matériel sportif. Ces caractéristiques du monde sportif et les difficultés auxquelles il est confronté au Sénégal se retrouvent à l'échelle du territoire de Rufisque.

Source : Éléments de diagnostic tirés des travaux menés dans le cadre de la convention entre l'INSEP, le CNOSS et l'AFD

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT DE RUFISQUE

ENTRE 35 000 ET 105 000 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Situé à proximité de la capitale (19 km), le département de Rufisque occupe une superficie de 372 km². Il compte douze communes et 584 000 habitants, soit 3,6 % de la population nationale (Source : ANSD, estimation 2018-2019).

L'ouest côtier et les territoires les plus proches de Dakar constituent la zone la plus urbanisée du département. Sept communes dépassent les 45 000 habitants (Rufisque nord, Rufisque est, Rufisque ouest, Bargny, Bambylor, Jaxaa, Tivouane), trois communes comptabilisent entre 28 000 et 33 000 habitants (Diamniadio, Yenne Tode, Sébikotane) enfin Sangalkam accueille 14 000 habitants et Sendou, 3 700 habitants. Le département comprend également une zone rurale au sud et en direction du Lac rose.

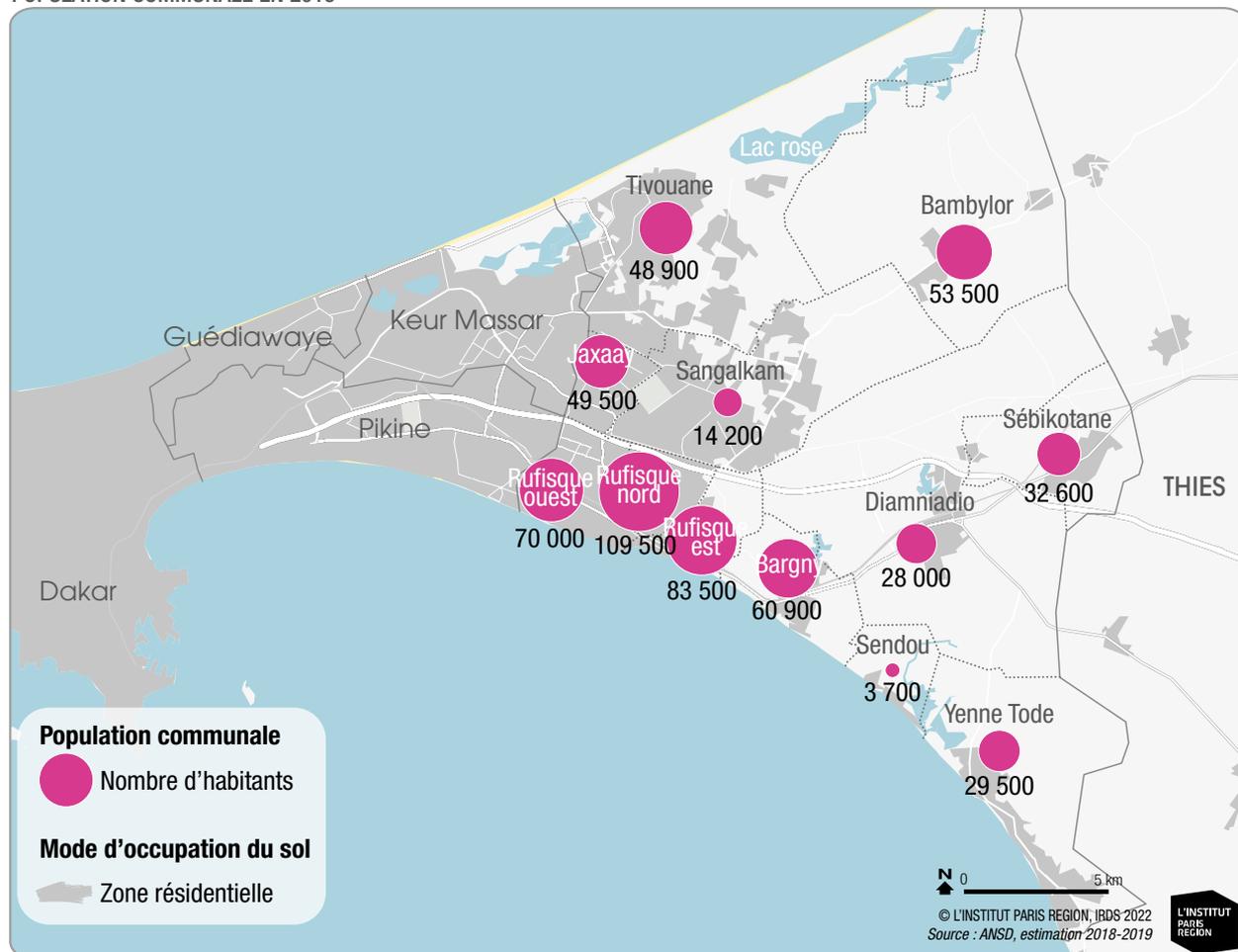
Les femmes représentent 50 % de la population du département. La répartition par tranche d'âge n'est disponible qu'à l'échelle de la région de Dakar. La pyramide des âges du département de Rufisque illustre la jeunesse de sa population : dans la région de Dakar, la part des 0-14 ans

représente plus du tiers de la population et 42 % des habitants ont entre 15 et 39 ans. Ainsi, globalement, les causes de handicap ne sont que faiblement liées à l'avancée en âge et à la perte d'autonomie, seul 4 % de la population régionale a plus de 65 ans.

Selon l'Agence nationale de la statistique et de la démographie sénégalaise (ANSD), la part des personnes en situation de handicap au niveau national est de 6 %. L'OMS estime que pour les pays d'Afrique à revenu faible ou intermédiaire, la part des personnes en situation de handicap est de 18 %. La différence des données portant sur le nombre de PSH est liée aux méthodes de collecte et à la définition du handicap. Ces deux chiffres sont à considérer comme une estimation minimale et maximale du nombre de PSH.

Ainsi, pour le département de Rufisque, il est possible d'estimer entre 35 000 à 105 000 le nombre de personnes en situation de handicap.

POPULATION COMMUNALE EN 2019



LES CLUBS RUFISQUOIS

253 CLUBS SPORTIFS

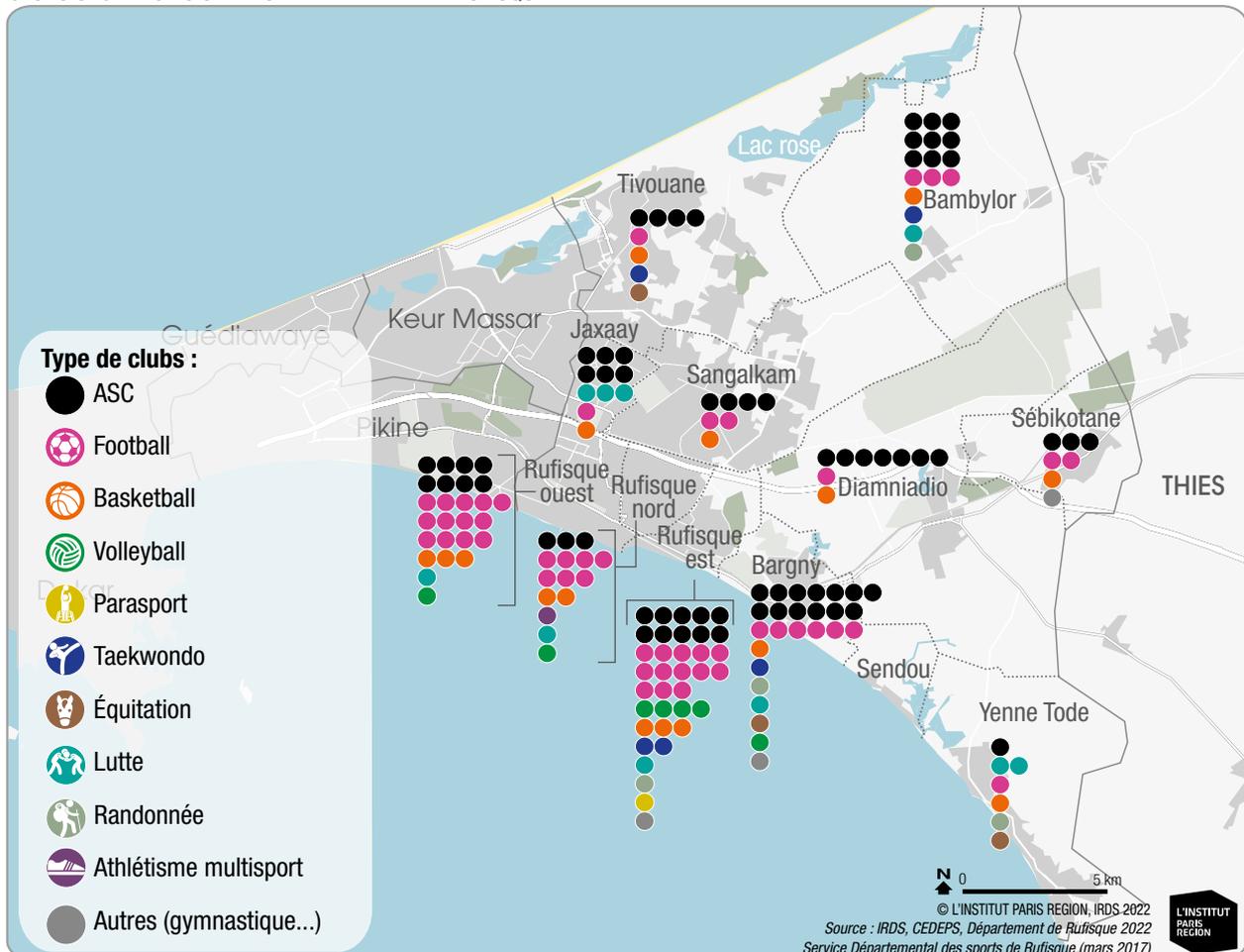
Selon les spécialistes du sport du département et les statistiques de l'ANSD, le département compte 253 clubs en activité. Grâce au fichier fourni par le Centre départemental d'éducation populaire et sportive (CEDEPS) qui recense l'ensemble des associations du département, nous avons des précisions sur la localisation et le type d'activités proposées pour 151 clubs.

La localisation des clubs suit celle de la population et la majorité des clubs sont dans les communes de Rufisque est, ouest, nord et de Bargny. Comme à l'échelle du Sénégal, la principale discipline proposée est le football avec 50 clubs et 68 associations sportives et culturelles (ASC), ces dernières peuvent proposer une diversité d'activités destinées aux jeunes. Les ASC sont à la base de l'organisation des Navétanes, championnats de football très populaires, hors cadre fédéral, se déroulant durant la saison des pluies (juillet à octobre). Il existe ensuite une douzaine de clubs de basketball sur le département. Parmi les autres sports collectifs, il y a également une pratique du volley-ball et du handball, sans que l'on puisse chiffrer le nombre de clubs proposant ces activités. Les autres sports ont un

nombre moins important de clubs, mais il existe selon la commune la possibilité de pratiquer l'athlétisme, le taekwondo, la lutte, la randonnée... Les clubs sportifs peuvent accueillir des pratiquants en situation de handicap sans qu'il soit possible d'estimer le nombre de personnes concernées. Lors de nos déplacements à Rufisque, nous avons pu rencontrer plusieurs d'entre eux qui pratiquaient notamment le football ou le cécifoot, le basketball, l'athlétisme... que ce soit au sein de clubs sportifs ou à l'école. Il s'agissait majoritairement de jeunes garçons avec un handicap physique.

Concernant la pratique parasportive, un club de para-basket se distinguait à Rufisque mais celui-ci est actuellement en sommeil et ne propose plus d'activités. Il participait auparavant au championnat national. Pour le moment, les basketteurs en fauteuil sont contraints de pratiquer en dehors du département, quand cela leur est possible. Un nouveau club paralympique a été récemment créé : le Teungueith paralympic club. Il a pour objectif de proposer plusieurs activités sportives (para-basket, tennis de table...) aux enfants et aux adultes en situation de handicap.

CLUBS SPORTIFS AU SEIN DU DÉPARTEMENT DE RUFISQUE



LES ÉQUIPEMENTS ET ESPACES SPORTIFS

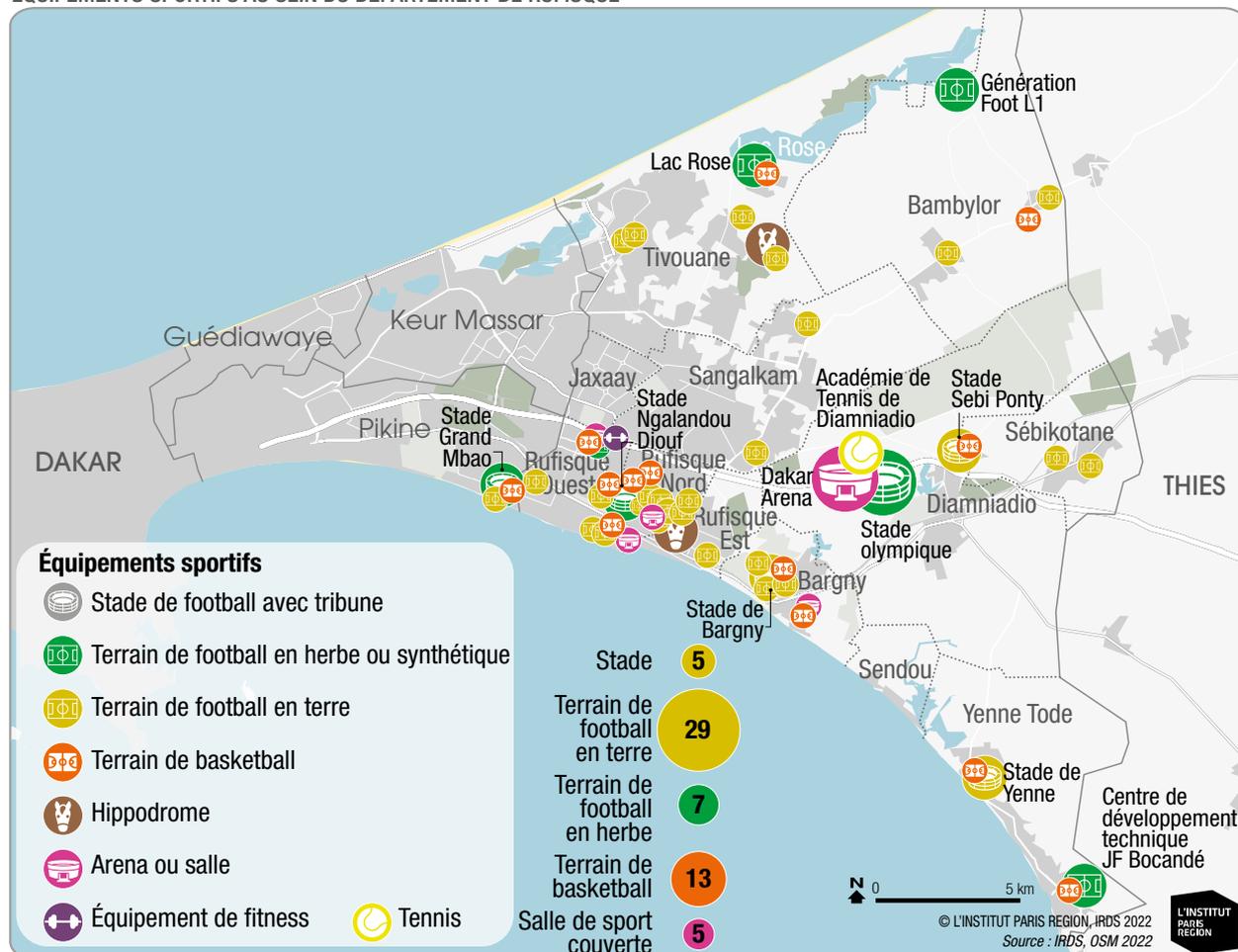
UNE SOIXANTAINE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS IDENTIFIÉS DONT DE GRANDS ÉQUIPEMENTS D'ENVERGURE INTERNATIONALE

Comme l'ont souligné la plupart de nos interlocuteurs, les espaces sportifs sont en nombre insuffisant pour permettre au plus grand nombre d'exercer un sport et la majorité sont vétustes dont certains peu accessibles. Le diagnostic de l'INSEP mené à l'échelle de l'ensemble du Sénégal pour les plus grands équipements sportifs, confirme ce constat. Nos missions sur place nous ont également permis d'observer l'état des équipements sportifs situés dans différentes communes du département.

Une soixantaine d'équipements sportifs ont pu être recensés et localisés. Cette première base constitue un point de départ pour identifier des sites potentiels pour les rendre accessibles à la pratique sportive des PSH.

Le département dispose de grands équipements sportifs modernes concentrés à Diamniadio, ville nouvelle en plein développement, qui seront utilisés lors de l'accueil des Jeux de la Jeunesse en 2026 : la Dakar Arena (15 000 places), le Stade olympique Abdoulaye Wade (50 000 places). Le Centre international de conférences de Dakar Abdou Diouf (Cicad) et l'Académie de tennis, également localisés à Diamniadio, accueilleront des épreuves lors des JOJ de Dakar 2026. Il est également prévu la construction d'un complexe sportif multisport et multipublic (sportifs amateurs, professionnels, universitaires, salariés), le Dakar Diamniadio Sports City. Si certains de ces équipements sont accessibles aux personnes en situation de handicap moteur, l'accueil d'une pratique parasportive amateur ou de haut niveau n'a pas été évoqué pour le moment.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS AU SEIN DU DÉPARTEMENT DE RUFISQUE



DES ESPACES SPORTIFS MAJORITAIREMENT VÉTUSTES ET PEU ACCESSIBLES AUX PSH

La majorité des espaces sportifs sont des terrains en terre soit aménagés (buts de football, éclairage...), soit pour la majorité, des terrains vagues. La localisation de ces derniers sur la carte ci-contre reste partielle et évolutive selon la disponibilité des terrains. Les cours d'écoles sont également des lieux répandus pour l'activité physique des élèves. Les données précises sur leur localisation n'existent pas sur l'ensemble du département, mais pour les enfants ce sont des terrains de proximité pour la pratique du sport en zone rurale comme en zone urbaine. Viennent ensuite des terrains de basketball avec une dalle en béton pouvant parfois accueillir une offre multisport (cas par exemple du terrain de Yenne qui lors de notre visite accueillait également des pratiquants de handball et le cours de gymnastique d'un établissement scolaire). Les équipements sportifs aménagés sont plus fréquents en zone urbaine. Ils sont alors très utilisés par les établissements scolaires, les clubs, des pratiquants autonomes... En zone rurale, les espaces sportifs aménagés sont rares, et ce sont les terrains sans usage qui sont utilisés pour la pratique du sport. Les espaces pour pratiquer des activités sportives de nature sont également plus fréquents (randonnée par exemple). Le bord de mer qui pourrait constituer un espace supplémentaire dédié à la pratique sportive (sports collectifs sur sable, fitness ou aire de street workout, sports nautiques...) est dans les faits rarement accessible. De

même, nous avons remarqué qu'à Rufisque une aire de street workout/fitness aménagée avec des pneus en bord de route était très fréquentée, à l'instar des espaces sportifs sur la corniche à Dakar. Par ailleurs, certains équipements culturels, comme le centre culturel Maurice Gueye peuvent servir de lieux d'accueil de pratiques sportives.

Plus globalement concernant la mise en accessibilité des espaces et équipements sportifs localisés dans le département, nous avons été amenés à visiter un terrain de basketball à Rufisque avec une rampe (Tengueuth basket club). Les autres espaces sportifs ne disposent pas d'équipement ou matériel visibles accessibles aux PSH. Mais comme souligné plus haut, les types de handicap sont divers et pas uniquement moteurs. Comme l'indique Humanité & Inclusion lorsqu'ils réalisent des audits d'accessibilité des structures d'accueil pour personnes handicapées, rendre un site accessible ne se limite pas à la question d'accessibilité physique mais également à l'ergonomie, l'organisation... Autrement dit, l'inclusivité d'un espace ne repose pas que sur des solutions techniques. Il est nécessaire de prendre en compte les aspects culturels et les comportements d'une diversité d'acteurs (gestionnaires de site, usagers, riverains...) et l'hétérogénéité des publics doit être intégrée le plus en amont possible. Par ailleurs, avant l'existence d'une offre et d'un espace sportif accessible, les difficultés de transport peuvent être un élément limitant voire bloquant les possibilités d'activités pour les PSH.



Cécifoot, cours de l'école Chérif, 1 100 élèves dont une quinzaine ayant une déficience visuelle



Stade Ngalandou Diouf, l'équipement multisport structurant de Rufisque



Séance de sport à l'école L'Enfant d'abord, sur le terrain vague en proximité, Niague Peuhl



Terrain de basket et multisport, Yenne



Bord de mer non aménagé, ville de Rufisque



Terrain de football, ville de Rufisque

ÉCOSYSTÈME DES ACTEURS INVESTIS DANS LE SPORT ET LE HANDICAP

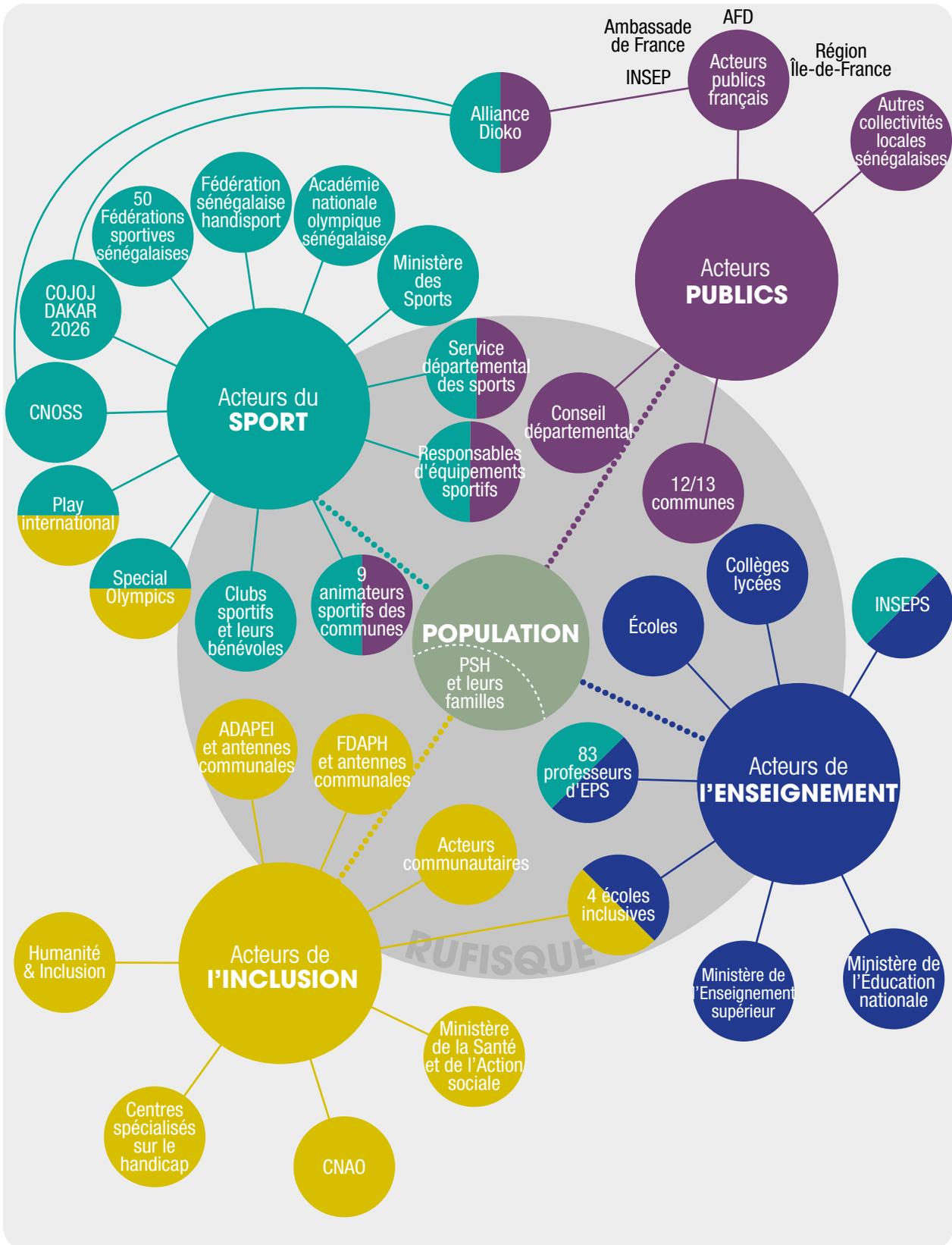
Les deux missions réalisées au Sénégal et les échanges avec le conseil départemental et l'ADAPEI ont permis d'identifier de nombreux acteurs mobilisables pour proposer des activités para-sportives et accompagner leur développement. Une véritable volonté pour mettre en œuvre une offre de pratiques sportives accessibles aux personnes en situation de handicap existe et est partagée par de nombreux acteurs du département. Au regard du manque de moyens financiers mais également humains, il est primordial de mettre en synergie les initiatives existantes qu'elles soient au sein du département ou en dehors.

L'écosystème d'acteurs a été construit en distinguant les acteurs locaux (présents sur le département de Rufisque) des acteurs nationaux ou internationaux. Les acteurs mobilisables pour développer le parasport appartiennent à cinq univers représentés dans le schéma ci-contre.

Plusieurs acteurs appartiennent ou sont à la croisée de plusieurs univers. Ces cinq univers sont :

- **La population** : les usagers (personnes en situation de handicap et leurs familles) et plus globalement l'ensemble des habitants du département qui peuvent devenir des facilitateurs.
- **Les acteurs du sport** : le mouvement sportif est structuré avec des fédérations nationales ainsi que le CNOSS et leurs déclinaisons territoriales avec les clubs sportifs. Ce mouvement fonctionne essentiellement grâce à l'engagement des bénévoles.
- **Les acteurs de l'inclusion** : sont également pour une grande partie des acteurs associatifs fonctionnant grâce aux bénévoles. Certaines structures sont publiques comme une partie des centres spécialisés sur le handicap existants au Sénégal et le Centre national d'appareillage orthopédique (CNAO) à Dakar.
- **Les acteurs de l'enseignement** : en premier lieu, les établissements scolaires. Ils constituent des lieux de socialisation et pour une majorité d'enfants de premiers contacts avec les activités sportives. Quatre écoles inclusives existent dans le département et d'autres sont en projet.
- **Les acteurs publics** : figure dans cet univers les différents ministères investis dans les champs de l'inclusion, de l'enseignement et du sport, les collectivités locales ainsi que les acteurs publics français. Ces derniers sont les partenaires des collectivités territoriales sénégalaises pour la mise en œuvre de certains projets et l'accès à des financements.

ÉCOSYSTÈME DU PARASPORT AU SÉNÉGAL



- Acteurs locaux **RUFISQUE**
- Acteurs nationaux ou internationaux **HORS RUFISQUE**





**PROPOSITIONS
DE PISTES D'ACTION
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DU PARASPORT
À RUFISQUE**

ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

La phase de diagnostic a permis de commencer à élaborer une vision partagée des enjeux et une mobilisation des acteurs autour du parasport sur le territoire de Rufisque. Un cadre de travail commun a été fixé entre la Région Île-de-France, le Conseil départemental de Rufisque, des acteurs associatifs investis dans l'inclusion et le sport (ADAPEI de Rufisque, Teungueith paralympic club, Humanité & Inclusion notamment) ainsi que le service départemental des sports de Rufisque.

Parallèlement à la phase de diagnostic, une étude de faisabilité d'une recyclerie sportive a également été menée. Le projet de coopération entre la Région Île-de-France et le Département de Rufisque prévoit par la suite :

- des actions de sensibilisation et de formation à destination du grand public, des aidants, des éducateurs sportifs et des structures associatives,
- des aménagements pour des sites de pratiques sportives accessibles aux personnes en situation de handicap.

Afin de s'orienter vers une mise en œuvre opérationnelle d'actions pour faciliter la pratique sportive des personnes en situation de handicap et développer une offre adaptée, cette seconde partie du diagnostic propose des fiches de pistes d'actions à mettre en place. Le socle commun à toutes ces actions est que le sport sert de support pour une meilleure inclusion et participation à la vie sociale des personnes en situation de handicap et est un moyen d'améliorer leurs conditions de vie et de santé.

Cinq axes d'actions ont été identifiés :

- **Axe 1** : Communication, sensibilisation et recensement des besoins
- **Axe 2** : Formations à l'encadrement des pratiquants en situation de handicap
- **Axe 3** : Un panel diversifié d'activités physiques et sportives adaptées
- **Axe 4** : Accessibilité des espaces de pratique du sport
- **Axe 5** : Accès au matériel sportif et parasportif

Chaque axe se décline en fiches actions. Chaque fiche est construite sur un modèle identique : descriptif de l'action, objectifs, cible, partenaires impliqués et une indication de la temporalité dans laquelle l'action pourrait se dérouler. De nombreuses actions sont liées les unes aux autres, par exemple le choix des activités physiques et sportives proposées (axe 3) est directement lié à la remontée des besoins des PSH (axe 1) et à l'organisation de formations permettant la mise en œuvre effective de ces pratiques sportives (axe 2).

Il y a une action qui nous semble un préalable indispensable au déroulement du projet : définir des personnes référentes et responsables du suivi de la démarche et de sa mise en œuvre dans différentes structures. Il s'agirait de constituer une équipe pluri-acteurs, ce qui faciliterait une mise en réseau d'acteurs plus globale. Il pourrait y avoir une ou deux personnes référentes sport et handicap au sein du département de Rufisque (techniciens et élus) ainsi qu'au sein des structures de l'inclusion et du sport (ADAPEI, Teungueith paralympic club, Humanité & Inclusion, fédération handisport).

Cette équipe, porteuse du projet parasport, pourra assurer son animation, donner le rythme au déroulement du projet et permettre la pérennité des actions. Cette organisation permettrait de limiter le risque d'avoir des actions qui n'ont lieu qu'une fois ou qui sont abandonnées faute de moyens humains ou financiers. L'équipe pourrait assurer la mise en réseau d'acteurs du territoire et en dehors pour mutualiser les moyens, bénéficier de l'expertise déjà acquise par certains et trouver des solutions collectives en cas de difficultés.

COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET RECENSEMENT DES BESOINS

1	Recenser les personnes en situation de handicap
2	Sensibiliser les PSH et leurs familles aux bienfaits de la pratique sportive et recenser les besoins
3	Proposer des services de santé en complément de la pratique sportive
4	Organiser des temps d'échanges entre les élus départementaux et communaux
5	Sensibiliser et échanger avec les acteurs associatifs et communautaires locaux
6	Sensibiliser les établissements scolaires à l'accueil des PSH et au parasport
7	Sensibiliser le grand public en organisant un ou plusieurs événement(s) annuel(s)

FORMATIONS À L'ENCADREMENT DES PRATIQUANTS EN SITUATION DE HANDICAP

8	S'adosser à Special Olympics pour offrir une diversité d'activités
9	Former les instituteurs pour déployer l'éducation physique et sportive inclusive dans les écoles
10	Collaborer avec des établissements spécialisés sénégalais
11	Mobiliser l'expertise francilienne et française

UN PANEL DIVERSIFIÉ D'ACTIVÉTÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES ADAPTÉES

12	Relancer la pratique du basket-fauteuil
13	Renforcer l'accueil des PSH dans les clubs de football et de basketball
14	Proposer des activités douces : gymnastique, yoga, danse...
15	Développer les activités pour les non ou mal-voyants
16	Des clubs de sports de combat, taekwondo para-accueillants
17	Des activités de tennis de table para-accueillantes
18	Le savoir-nager : proposer une offre mobile
19	Développer la randonnée pédestre para-accueillante
20	S'adosser à Special Olympics pour offrir une diversité d'activités
21	Développer une application numérique

ACCESSIBILITÉ DES ESPACES DE PRATIQUE DU SPORT

22	Aménager un ou des sites pour la pratique du basket-fauteuil
23	Aménager un espace sportif au sein d'un espace culturel
24	Concevoir une offre itinérante
25	Aire de fitness recyclée et para-accueillante
26	Couvrir un terrain de sport pour intensifier son usage
27	Mobiliser des équipements sportifs au sein des établissements scolaires

ACCÈS AU MATÉRIEL SPORTIF ET PARASPORTIF

28	Faire venir du matériel spécifique de France ou d'ailleurs
29	Engager une production locale de matériel parasportif et renforcer les compétences existantes
30	Encourager la mutualisation de matériel entre différents clubs

COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET RECENSEMENT DES BESOINS



Le premier axe d'actions à engager pour favoriser les pratiques sportives des personnes en situation de handicap comprend à la fois un effort particulier en direction de cette population pour mieux la connaître et s'adapter à ses besoins, ses usages en matière de pratique sportive et des opérations de communication et de sensibilisation auprès des différents acteurs du territoire.

Afin que se développe la pratique d'une activité physique et sportive auprès des PSH, il faut lever les freins encore nombreux que les personnes en situation de handicap peuvent rencontrer : la peur du regard des autres, de se blesser ou les nombreuses discriminations subies suffisent à leur laisser penser qu'elles ne sont pas en capacité de pratiquer un sport. Le parasport étant très peu développé et médiatisé au Sénégal, elles ont une méconnaissance de ce qui existe et du champ des possibles. Le Département peut compter sur deux réseaux pour identifier et échanger avec les personnes en situation de handicap et leurs familles : l'Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés (ADAPEI) et ses antennes communales et la Fédération départementale des associations de personnes handicapées (FDAPH) avec ses associations communales.

Afin de mieux interagir et apprendre des personnes en situation de handicap, des démarches sont à effectuer auprès des différents publics et acteurs, principalement pour mobiliser les structures qui peuvent porter ou faciliter la pratique parasportive (élus locaux, acteurs associatifs dont les clubs sportifs, établissements scolaires...) et plus largement auprès de l'ensemble de la population du département. L'objectif visé par ces actions de sensibilisation est d'améliorer, grâce au sport, la participation à la vie sociale des personnes en situation de handicap et inciter les différentes structures à s'adapter pour faciliter cette inclusion.



1

RECENSER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Au Sénégal, il n'existe pas de statistiques officielles recensant l'ensemble des personnes en situation de handicap. La mise en place d'une carte d'égalité des chances pour les PSH n'étant encore que partielle, ce dispositif ne permet pas encore de recenser les personnes.

Cependant, les acteurs locaux ont pris des dispositions pour recenser le nombre de personnes en situation de handicap sur le département grâce au travail mis en œuvre par l'ADAPEI de Rufisque et ses antennes communales auprès de cinq communes pour identifier les enfants en situation de handicap. Il reste à couvrir l'ensemble des communes du département et à engager de la même manière un recensement des adultes en passant par la FDAPH et ses antennes communales.

Identifier les personnes en situation de handicap, selon leur localisation et le type de déficience est un préalable à la mise en place d'offres sportives adaptées à leurs besoins.

OBJECTIFS

- Mieux connaître les personnes en situation de handicap que ce soit sur le volume de personnes concernées ou certaines caractéristiques socio-démographiques : type de handicap, âge, sexe, localisation...

CIBLE

Adultes et enfants en situation de handicap et leurs familles

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

ADAPEI, FDAPH et leurs antennes communales, conseil départemental, communes, acteurs communautaires

TEMPORALITÉ

Action engagée par l'ADAPEI, à poursuivre et à étendre aux adultes

2

SENSIBILISER LES PSH ET LEURS FAMILLES AUX BIENFAITS DE LA PRATIQUE SPORTIVE ET RECENSER LES BESOINS

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Plusieurs acteurs ont souligné la nécessité de sensibiliser les PSH et leurs familles aux bienfaits de la pratique d'un sport en matière de vie sociale, de santé et de leur assurer que cette pratique pourra être réalisée dans un cadre sécurisé.

Dans le but de concevoir des offres de pratiques sportives adaptées, il est essentiel d'interroger les personnes sur leurs besoins et leurs envies de pratiquer un sport ainsi que sur les éventuels blocages afin de faire émerger des solutions pour lever ces difficultés. Les personnes en situation de handicap font en effet face à de nombreuses difficultés qui peuvent faire obstacle à leur pratique sportive : problèmes de santé, de transport, manque de ressources financières par exemple.

Interroger les personnes sur leurs besoins serait également une première étape pour les sensibiliser aux bienfaits des activités sportives

OBJECTIFS

- Informer les PSH et leurs familles.
- Mieux connaître les souhaits et les besoins des PSH.
- Cibler les activités physiques et sportives (APS) qui concernent le plus grand nombre selon différents publics (enfants, adultes, hommes, femmes, types de handicap...).
- Identifier les freins éventuels à une pratique sportive.

CIBLE

Adultes et enfants en situation de handicap et leurs familles

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

ADAPEI, FDAPH et leurs antennes communales, conseil départemental, communes, acteurs communautaires, service départemental des sports

TEMPORALITÉ

Action à engager rapidement en amont des actions de formation et à renouveler

3

PROPOSER DES SERVICES DE SANTÉ EN COMPLÉMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Les personnes en situation de handicap font face à de nombreuses difficultés qui peuvent empêcher ou limiter les possibilités de pratiquer un sport. Elles ont moins accès aux soins que l'ensemble de la population et ont notamment plus de risque d'être en mauvaise santé. Sur ce constat, Special Olympics propose régulièrement des consultations médicales gratuites ou des actions de prévention-dépistage en complément des activités sportives qu'elle organise.

Selon les territoires, ces consultations médicales peuvent être mises en place en amont d'une offre sportive afin de faire connaître les actions de l'ONG et engager une relation de confiance. C'est ce qui a été mené à Rufisque où il y a quelques années déjà, Special Olympics avait organisé des consultations médicales. Cette démarche est à relier à l'installation des activités de Special Olympics dans le département.

OBJECTIFS

- Diagnostiquer et traiter d'éventuels problèmes de santé.
- Sécuriser les pratiques sportives.
- Sensibiliser aux bienfaits du sport et aux possibilités de pratiques adaptées à la situation de chacun.
- Sensibiliser sur les différents types de handicap.

CIBLE

Adultes et enfants en situation de handicap et leurs familles

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Special Olympics, ADAPEI et FDAPH, conseil départemental

TEMPORALITÉ

À définir par les acteurs, à installer dans la durée

4

ORGANISER DES TEMPS D'ÉCHANGES ENTRE LES ÉLUS DÉPARTEMENTAUX ET COMMUNAUX

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Les premiers ambassadeurs du projet parasport sont les élus du département de Rufisque et des communes. Certains ont connaissance du projet, d'autres non. Des séances de présentation et de l'avancement du projet pourront être organisées à chaque étape.

Les échanges et la sensibilisation des élus communaux à la pratique sportive des PSH constituent la première étape de l'identification des sites de pratique sportive potentiellement utilisables pour le parasport et pour l'engagement d'un dialogue avec l'ensemble des acteurs locaux.

OBJECTIFS

- Partager et affiner le diagnostic.
- Identifier des sites de pratiques parasportives et les besoins en accessibilité.
- Engager les échanges avec les acteurs locaux pour mesurer la faisabilité du projet.

CIBLE

Élus du département de Rufisque et élus des différentes communes

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Conseil départemental et autres porteurs du projet parasport

TEMPORALITÉ

Action à engager rapidement en amont des actions de mise en accessibilité des équipements

5

SENSIBILISER ET ÉCHANGER AVEC LES ACTEURS ASSOCIATIFS ET COMMUNAUTAIRES LOCAUX

DESRIPTIF DE L'ACTION

Une fois les élus des communes sensibilisés et investis dans le projet parasport, des échanges avec les autres acteurs locaux pourront être organisés afin à la fois de poursuivre la sensibilisation pour l'inclusion des personnes en situation de handicap et pour affiner la faisabilité de la mise en place d'une pratique parasportive.

Il s'agit d'associer le maximum d'acteurs associatifs et communautaires qui peuvent à la fois être des passerelles vers les PSH, des usagers des espaces sportifs potentiellement accessibles ou des clubs sportifs accueillant ou pouvant accueillir à terme des PSH.

OBJECTIFS

- Identifier des acteurs mobilisables pour être associés au projet parasport que ce soit dans le domaine du sport ou de l'inclusion.
- Travailler sur l'acceptabilité sociale du projet.
- Affiner et territorialiser le projet.

CIBLE

Acteurs associatifs
et communautaires

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Conseil départemental,
communes, ADAPEI, Fdaph
et leurs antennes
communales

TEMPORALITÉ

Action à engager
rapidement, à renouveler
à différentes étapes
du projet

6

SENSIBILISER LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES À L'ACCUEIL DES PSH ET AU PARASPORT

DESRIPTIF DE L'ACTION

Au-delà de l'apprentissage des savoirs, l'école est l'un des premiers lieux d'apprentissage de la vie en société. De nombreux enfants en situation de handicap n'ont pas accès à l'école. Par ailleurs, dans les écoles, l'éducation physique et sportive est rarement enseignée.

Sensibiliser les professeurs et le personnel des établissements scolaires à la situation des enfants en situation de handicap et leurs capacités à pratiquer un sport serait bénéfique à la fois pour que l'école s'adapte à leur accueil et pour l'accès au sport de l'ensemble des enfants.

Cette action peut à la fois prendre la forme de réunions entre le personnel des écoles et des spécialistes de l'inclusion et du parasport et/ou de journées de rencontre entre les enfants, le personnel de l'école et des sportifs de haut niveau en situation de handicap. La Région Île-de-France pourra à ce sujet partager son expertise sur son dispositif ambassadeur du sport, de même que pour l'INSEP qui a engagé des journées de sensibilisation avec les écoles dans le cadre de son intervention au Sénégal.

OBJECTIFS

- Améliorer l'accès à l'éducation des PSH.
- Améliorer l'accès au sport de l'ensemble des enfants et proposer des activités adaptées au PSH.
- Changer l'image des PSH.

CIBLE

Enseignants, ensemble
du personnel des
établissements scolaires,
enfants scolarisés

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Ministère de l'Éducation
nationale, Insep, sportifs en
situation de handicap,
INSEPS, INSEP, service
départemental des sports

TEMPORALITÉ

Action à engager
en amont

7

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC EN ORGANISANT UN OU PLUSIEURS ÉVÉNEMENT(S) ANNUEL(S)

DESRIPTIF DE L'ACTION

Organiser une journée d'action autour des pratiques sportives et parasportives dans différents lieux du département permettra de rendre visible et de valoriser les personnes en situation de handicap ainsi que les initiatives existantes pour la pratique du parasport. Il s'agirait de proposer des animations et séances sportives ouvertes à toutes et à tous en intégrant systématiquement des personnes en situation de handicap ou de faire des démonstrations de certains parasports (cécifoot, torball, basket en fauteuil...). Des séances ou des stands d'information sur le handicap pourraient également être tenus pour informer et sensibiliser l'ensemble de la population. Ces journées de sensibilisation pourraient être adossées à la journée du handicap et/ou à d'autres événements en lien avec le sport, l'olympisme ou encore la tenue des JOJ 2026 au Sénégal.

OBJECTIFS

- Améliorer l'image et la condition des personnes en situation de handicap.
- Médiatiser et informer sur les possibilités de pratiquer le parasport.
- Animer le territoire.

CIBLE	Ensemble des habitants de Rufisque, ensemble des associations
PARTENAIRES IMPLIQUÉS	Conseil départemental, communes, ADAPEI, FDAPH et leurs antennes communales, clubs sportifs para-accueillants, CNOSS, fédération handisport, COJOJ Dakar 2026, service départemental des sports
TEMPORALITÉ	Un premier événement à court terme puis avoir des événements chaque année

FORMATIONS À L' ENCADREMENT DES PRATIQUANTS EN SITUATION DE HANDICAP



Promouvoir et développer l'éducation physique et sportive et la pratique du sport des PSH s'appuie nécessairement sur un encadrement formé en capacité d'organiser des animations sportives adaptées. Le personnel encadrant doit avoir les compétences requises pour offrir un cadre accueillant pour les PSH que ce soit pour des activités qui leur sont dédiées ou pour des activités de sport pour tous. Selon le type de handicap, les personnes peuvent soit faire du sport dans les mêmes conditions que les personnes valides, soit avec des aménagements légers (matériel, règles aménagées...) ou plus importants (par exemple pour certains handicaps moteurs, pour les non-voyants...). La présence de personnes formées, en nombre suffisant, est la condition pour permettre aux personnes porteuses d'un handicap de pouvoir pratiquer un sport.



Les propositions d'actions pour développer un panel diversifié d'activités physiques et sportives adaptées (cf. l'axe 3 : Un panel diversifié d'activités physiques et sportives adaptées) sont directement liées aux capacités des encadrants à pouvoir accueillir et si nécessaire adapter leurs animations à destination des PSH. Il s'agit à la fois de sécuriser le cadre de pratique (éviter les blessures, les accidents, les discriminations...) et de permettre aux PSH de faire du sport au même titre que des personnes valides. Les activités sportives mentionnées dans l'axe 3 (un panel diversifié d'activités physiques et sportives adaptées) ne pourront ainsi se faire que si le personnel encadrant est sensibilisé et

formé pour accueillir un public en situation de handicap. Un parcours de formation est à construire, établi sur la sensibilisation et des formations permettant les adaptations nécessaires à certains types de handicap et différents modules selon les sports privilégiés (cf. l'axe 3 : Un panel diversifié d'activités physiques et sportives adaptées).

Les encadrants des activités sportives peuvent être des bénévoles des associations sportives, des professeurs des écoles ou des professeurs d'éducation physique et sportive des collèges et lycées. Plus largement, pour certaines activités sportives, les familles et les personnes aidant les PSH pourraient également être formées.

À terme, les actions de formation devraient permettre de disposer d'un réseau de clubs sportifs para-accueillants. Dans un premier temps, il s'agira d'identifier les clubs ou les écoles les plus volontaires pour s'engager dans cette dynamique (cf. les axes 2 : Formations à l'encadrement des pratiquants en situation de handicap, et l'axe 3).



8

S'ADOSSE À SPECIAL OLYMPICS POUR OFFRIR UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS

DESRIPTIF DE L'ACTION

Special Olympics a acquis une solide expérience dans l'offre de pratiques sportives aux personnes porteuses d'un handicap intellectuel et intègre également dans ses activités des personnes valides ou ayant une déficience physique. Cette association existe depuis 1990 au Sénégal et depuis la fin des années 1970 à l'échelle internationale ; elle est reconnue par le Comité international olympique (CIO) et est basée dans 170 pays dans le monde. Special Olympics est également en relation avec de nombreux acteurs au Sénégal dont l'INSEPS, plusieurs fédérations et ministères. Du fait de son réseau et de son ancienneté, l'association a une expertise importante dans le domaine de la formation. Elle forme tous les ans des coaches bénévoles pour organiser ses activités. Les formations peuvent être générales ou spécifiques à certains programmes. Le Département pourrait accueillir une antenne. Pour cela, il est nécessaire qu'une équipe de bénévoles locaux existe à Rufisque pour se former, organiser les activités, les faire connaître et informer/sensibiliser les PSH du département.

OBJECTIFS

- Bénéficier de l'expérience d'une association reconnue et intégrée à un réseau de partenaires nationaux et internationaux.
- Avoir accès à différents programmes de formation.
- Être intégré à un réseau permettant d'échanger avec différents partenaires.

CIBLE	Bénévoles, Teungueith paralympic club
PARTENAIRES IMPLIQUÉS	Special olympics, INSEPS, ADAPEI, FIDAPH et leurs antennes communales
TEMPORALITÉ	Action à engager rapidement, à installer dans la durée

9

FORMER LES INSTITUTEURS POUR DÉPLOYER L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE INCLUSIVE DANS LES ÉCOLES

DESRIPTIF DE L'ACTION

L'ensemble des acteurs rencontrés ont souligné le fait que l'éducation physique et sportive (EPS) reste peu enseignée dans les écoles. Les instituteurs ne sont, pour la plupart, pas ou peu formés pour enseigner l'EPS et sont trop peu nombreux pour un grand nombre d'élèves. Par ailleurs, l'école n'est le plus souvent pas un lieu accueillant et adapté pour les enfants porteurs de handicap, ce qui conduit à la non-scolarisation de nombreux enfants. Déployer le sport inclusif dans les écoles du département servirait à la fois à une meilleure inclusion scolaire des enfants en situation de handicap et à favoriser la pratique du sport à l'école, ce qui serait bénéfique pour le développement de tous les enfants (bienfaits sur la santé, meilleure motricité...). La mise en œuvre passe par la sensibilisation et la formation des professeurs des écoles au handicap et par des formations pour enseigner et encadrer le sport. Ces dernières pourraient également être dispensées dans les écoles inclusives du département.

OBJECTIFS

- Soutenir l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap.
- Construire un parcours de formation à destination des professeurs des écoles.
- Renforcer l'enseignement de l'EPS.

CIBLE	Professeurs des écoles
PARTENAIRES IMPLIQUÉS	Ensemble des écoles dont les écoles inclusives, INSEPS, professeurs d'EPS du département, service départemental des sports
TEMPORALITÉ	À définir par les acteurs ; action à installer dans la durée

10

COLLABORER AVEC DES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS SÉNÉGALAIS

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

À l'échelle du Sénégal, plusieurs établissements spécialisés accueillent des personnes en situation de handicap notamment : le centre Talibou Dabo à Grand Yoff (institution publique d'éducation et de réadaptation pour les enfants handicapés physiques avec une prise en charge globale de la scolarité de l'enfant de 6 à 16 ans, des soins médicaux et de rééducation...), l'Inefja à Thiès (Institut national d'éducation et de formation des jeunes aveugles), l'Asedeme (Association sénégalaise pour la protection des enfants déficients mentaux reconnue d'utilité publique) avec deux instituts médico-éducatifs et d'insertion professionnelle à Grand Yoff et Saint-Louis.

Se rapprocher de ces établissements permettrait d'échanger avec des professionnels médicaux et de la rééducation afin de mieux sécuriser et adapter l'offre à la situation des PSH selon leurs possibilités physiques ou intellectuelles. Les acteurs du monde du handicap rufisquois oeuvrant dans le domaine du parasport et accueillant des PSH pourraient disposer de conseils et formations en partenariat avec ces établissements.

OBJECTIFS

- Sécuriser et adapter l'offre de sports pour les PSH.
- Bénéficier de conseils, s'associer aux éventuelles formations organisées en lien avec l'activité physique et sportive.

CIBLE

Clubs et bénévoles identifiés ou volontaires pour développer le sport pour les PSH

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Centre Talibou Dabo, Inefja, Asedeme, conseil départemental

TEMPORALITÉ

À définir par les acteurs, à engager dans la durée

11

MOBILISER L'EXPERTISE FRANCILIENNE ET FRANÇAISE

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

Les acteurs du mouvement parasportif français sont organisés autour du handisport pour les handicaps moteurs et sensoriels et du sport adapté pour les handicaps mentaux. Les fédérations nationales sont déclinées en structures déconcentrées à l'échelle des régions et des départements. Handisport et sport adapté sont deux réseaux proposant une offre de formation structurée depuis des actions de sensibilisation jusqu'aux formations générales sur le sport et le handicap ou spécialisées sur certains sports... Le Cros Île-de-France (déclinaison du CNOSF à l'échelle régionale) propose à ce sujet une formation : Comment accueillir un public en situation de handicap au sein d'un club ? Il semble qu'il y ait peu de formations sport handicap existantes au Sénégal permettant de couvrir les besoins. Les formateurs des réseaux handisport et sport adapté français, que ce soit à l'échelle nationale ou régionale, pourraient être mobilisés pour former des acteurs référents rufisquois pour la mise en œuvre d'activités physiques et sportives adaptées aux PSH et au contexte.

OBJECTIFS

- Solliciter des formateurs français et avoir accès à différents programmes de formation.
- Créer des passerelles, partager les expériences sport handicap des territoires de Rufisque et de l'Île-de-France.

CIBLE

Clubs et bénévoles identifiés ou volontaires pour développer le sport pour les PSH

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Fédération française handisport, Comité régional ÎdF handisport, Fédération française du sport adapté, Ligue de sport adapté ÎdF, Cros Île-de-France, Région Île-de-France, INSEP

TEMPORALITÉ

Action à engager rapidement, à installer dans la durée

UN PANEL DIVERSIFIÉ D'ACTIVÉTÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES ADAPTÉES



Un second axe d'actions concerne les activités physiques et sportives pouvant être proposées aux PSH. Les activités sportives sont extrêmement diverses, de même que les types de handicap et la situation des personnes (localisation en zone rurale ou urbaine, moyens financiers disponibles, entourée ou pas d'une famille pouvant apporter une aide...). Les actions proposées ci-après cherchent à répondre à cette diversité et s'adressent à différents publics que ce soit en termes d'âge (enfants/adultes), de genre ou de type de handicap sans préjuger d'éventuelles priorités qui pourraient être définies par les acteurs ou de la remontée des souhaits et besoins des PSH.

Proposer des activités physiques et sportives aux PSH peut être réalisé en privilégiant une démarche inclusive, en développant des activités de sport pour tous adaptées et accueillantes pour les PSH ou en associant des personnes valides à des activités au départ conçues pour des PSH. La seconde option est de proposer des activités dédiées aux PSH. C'est parfois une étape ou la condition nécessaire, selon le type de handicap, pour pouvoir pratiquer un sport dans un cadre sécurisé et installer une confiance avec les PSH. Dans de nombreux sports, avoir une activité spécifique est aussi nécessaire pour permettre aux PSH de participer à des compétitions que d'accéder au sport de haut niveau.

Les pistes d'actions détaillées ci-après n'illustrent pas l'ensemble des possibilités pouvant être proposées aux personnes en situation de handicap. Le choix des disciplines s'appuie notamment sur le fait que des initiatives existent ou ont existé dans le département ou dans d'autres territoires du Sénégal et cherchent à répondre aux besoins d'une diversité de publics en situation de handicap. Ces pistes d'actions sont directement corrélées aux actions des axes « formation » et « accessibilité des espaces sportifs ».



12

RELANCER LA PRATIQUE DU BASKET-FAUTEUIL

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

Le basket-fauteuil est la seule discipline sportive spécifique handisport qui dispose d'un championnat au Sénégal et qui permet ainsi une pratique régulière au plus haut niveau national. De ce fait, le basket-fauteuil bénéficie d'une médiatisation qui mériterait d'être renforcée.

La pratique du basket-fauteuil a existé sur le département et devrait être réactivée par le Teungueith paralympic club. Plusieurs freins devront être levés pour faciliter la pratique dont l'aménagement d'un ou plusieurs sites de pratiques. La proximité de ces derniers avec les lieux de résidence est primordiale ainsi que l'accès à des fauteuils adaptés.

À terme, certains acteurs imaginent l'existence d'un club phare à Rufisque avec des clubs locaux en relais dans les différentes communes du département.

OBJECTIFS

- Proposer une activité en direction de personnes en situation de handicap moteur.
- Apporter de la visibilité au parasport avec une activité tournée vers le haut niveau.

CIBLE

Enfants et adultes en situation de handicap moteur

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Teungueith paralympic club, club de basket des communes du département, fédération handisport, service départemental des sports

TEMPORALITÉ

À définir par les acteurs; action à installer dans la durée

13

RENFORCER L'ACCUEIL DES PSH DANS LES CLUBS DE FOOTBALL ET DE BASKETBALL

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

Les clubs de football et de basketball sont les plus répandus dans le département. Ces sports collectifs attirent une diversité de pratiquants et sont très populaires.

Certains clubs accueillent déjà des personnes porteuses d'un handicap. Des actions de communication pourraient être engagées pour faire connaître les clubs ayant déjà cette pratique. Ces clubs pourraient être la première cible d'actions de formation pour renforcer et améliorer les conditions de pratique du sport des PSH.

OBJECTIFS

- Proposer une activité en direction d'une diversité de PSH.
- Proposer une activité dans l'ensemble des communes du département.

CIBLE

Enfants et adultes en situation de handicap moteur

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Clubs de football et de basketball du département, formateurs, service départemental des sports

TEMPORALITÉ

À définir par les acteurs; action à installer dans la durée

14

PROPOSER DES ACTIVITÉS DOUCES : GYMNASTIQUE, YOGA, DANSE...

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Les femmes subissent une double discrimination lorsqu'elles ont un handicap. Leur proposer une activité ciblée permettrait un cadre de pratique sécurisé. Des activités douces comme la gymnastique ou la danse touchent un public plus féminin et peuvent s'adresser à des personnes porteuses de différents handicaps, physiques ou mentaux. Ces pratiques permettent également d'associer les bienfaits de la musique et du sport et renforcent l'estime de soi des pratiquantes.

Ces pratiques pourraient prendre place dans des espaces culturels comme les centres culturels ou la médiathèque de Bargny.

Les acteurs locaux pouvant proposer cette activité restent à identifier. En France, Humanitaria, association intervenant dans le champ de l'insertion et du sport, qui propose notamment des séances de danse, peut intervenir à l'international et dispose de contacts au Sénégal.

OBJECTIFS

- Proposer une activité physique et sportive aux jeunes filles et aux femmes porteuses d'un handicap.

CIBLE

Public féminin

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Centres culturels, médiathèque, associations locales de danse ou gymnastique, Humanitaria

TEMPORALITÉ

À définir par les acteurs ; action à installer dans la durée

15

DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS POUR LES NON OU MAL-VOYANTS

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Il existe plusieurs pratiques sportives adaptées pour des personnes non ou mal voyantes, par exemple le cécifoot ou le torball (volley assis). L'école Chérif à Rufisque accueille des enfants non voyants et a déjà proposé le torball comme activité à l'ensemble des élèves de l'école. Cette initiative pourrait être relancée et élargie à d'autres établissements.

Par ailleurs, dans les écoles et les clubs d'athlétisme existants, comme le Saltigué à Rufisque, la course pourrait être pratiquée en binôme, un enfant non voyant étant guidé par un enfant voyant.

OBJECTIFS

- Proposer des activités sportives aux personnes non ou mal voyantes.
- Sensibiliser au handicap, ces sports pouvant aussi être pratiqués par des personnes voyantes avec un bandeau sur les yeux.

CIBLE

Enfants non ou mal-voyants

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Clubs sportifs, professeurs des établissements scolaires, INEFJA, formateurs

TEMPORALITÉ

À définir par les acteurs ; action à installer dans la durée

16

DES CLUBS DE SPORTS DE COMBAT, TAEKWONDO PARA-ACCUEILLANTS

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

Les sports de combat sont populaires au Sénégal. Le taekwondo est l'une des rares disciplines, avec le javelot, à avoir eu des parasportifs sénégalais aux Jeux Paralympiques de Tokyo 2020.

Le territoire de Rufisque compte cinq clubs de taekwondo dans différentes localités (deux à Rufisque Est, Bambylor, Bargny, Tivaouane Peulh) qui pourraient développer leur capacité d'accueil de sportifs en situation de handicap. Le club de taekwondo de Bambylor, rencontré lors d'une des missions, a déjà accueilli et accueille actuellement un sportif en situation de handicap.

OBJECTIFS

- Proposer la pratique d'un sport de combat aux personnes en situation de handicap.

CIBLE

Personnes en situation de handicap

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Clubs de taekwondo, formateurs, service départemental des sports

TEMPORALITÉ

À définir par les acteurs; action à installer dans la durée

17

DES ACTIVITÉS DE TENNIS DE TABLE PARA-ACCUEILLANTES

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

La fédération sénégalaise de tennis de table a fait don au Teungueith paralympic club d'une table de tennis de table. Le club souhaiterait l'installer à proximité d'un centre socioculturel afin d'être utilisée à la fois par des personnes valides et en situation de handicap.

Par ailleurs, lors d'un entretien, la commune de Ziguinchor nous a présenté, dans le cadre d'un accord de coopération avec la ville d'Évreux, la collaboration réalisée avec l'association française Ping sans frontières. Cette collaboration comprend à la fois des animations autour de la pratique du tennis de table, de la formation des professeurs ou éducateurs sportifs et la réalisation de tables en faisant appel aux artisans et au matériaux locaux. Une première rencontre et des séances d'initiation ont eu lieu à Rufisque fin mars 2022.

OBJECTIFS

- Proposer la pratique du tennis de table à l'ensemble de la population en incluant les personnes en situation de handicap.
- Fabriquer localement les tables de tennis de table.

CIBLE

Ensemble de la population dont les PSH

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Ping sans frontières, Teungueith paralympic club, écoles, enseignants, artisans locaux, service départemental des sports

TEMPORALITÉ

Action engagée; action à installer dans la durée

18

LE SAVOIR-NAGER : PROPOSER UNE OFFRE MOBILE

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

Plusieurs communes du département de Rufisque se situent le long des côtes maritimes. L'apprentissage de la nage permettrait de sécuriser les plages et les bords de cours d'eau en diminuant les risques de noyade d'enfants. Afin de toucher un large public, un conteneur aménagé en bassin (avec un générateur pour chauffer l'eau et un système de désinfection) pourrait être déployé dans différentes communes du département à proximité des écoles et de maîtres nageurs pour apprendre à nager.

Cette action est actuellement un projet de la ville de Dakar et de Grand Paris Sud dans le cadre d'un accord de coopération retenu dans l'appel à projets lancé en 2021 par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français. Il comprend un axe de formation des éducateurs et professeurs sportifs sur le savoir-nager et la mise en place de bassins mobiles.

OBJECTIFS

- Réduire les risques de noyade des jeunes enfants.
- Proposer l'apprentissage de la nage dans les différentes communes du département.

CIBLE	Ensemble des enfants dont les enfants en situation de handicap
PARTENAIRES IMPLIQUÉS	Ville de Dakar, Grand Paris Sud, INSEPS, Teungueith paralympic club, écoles
TEMPORALITÉ	À définir par les acteurs; action à installer dans la durée

19

DÉVELOPPER LA RANDONNÉE PÉDESTRE PARA-ACCUEILLANTE

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

La randonnée est une activité accessible à de nombreuses personnes et peut se décliner différemment selon l'état de santé du pratiquant et son éventuel handicap. C'est une activité qui peut être réalisée dans de nombreux espaces, notamment ceux ne bénéficiant pas d'équipements sportifs.

En plus des bienfaits sur la santé des marcheurs, randonner en groupe permet de faire des rencontres, créer des liens et rompre l'isolement des personnes en situation de handicap.

Plusieurs clubs de randonnée sont implantés dans le département (Bambylor, Bargny, Rufisque Est, Yene). Cette activité pourrait également être proposée par les structures représentant les PSH.

OBJECTIFS

- Proposer une activité physique et sportive aux PSH vivant en milieu rural.

CIBLE	Ensemble de la population dont les PSH
PARTENAIRES IMPLIQUÉS	Clubs de randonnée du département, formateurs, ADAPEI et les antennes communales, FDAPH et associations communales, formateurs, service départemental des sports
TEMPORALITÉ	À définir par les acteurs; action à installer dans la durée

20

S'ADOSSE À SPECIAL OLYMPICS POUR OFFRIR UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

Special Olympics vise deux objectifs principaux : changer le regard sur le handicap mental et améliorer les conditions de vie des PSH par le sport. Le sport est proposé comme un moyen de s'amuser, de s'épanouir et d'améliorer l'estime de soi.

Au Sénégal, Special Olympics développe ses activités dans neuf régions avec une diversité de sports : football, basketball, natation, équitation, tennis de table, athlétisme... Certaines de ces activités sont unifiées, c'est-à-dire qu'elles s'adressent également à des personnes valides. En plus d'animations et séances sportives, Special Olympics organise des compétitions au Sénégal, et les sportifs peuvent participer aux compétitions internationales du réseau.

OBJECTIFS

- Proposer des activités sportives diversifiées s'adressant aux personnes porteuses de handicap mental et à une diversité de public.
- Être intégré à un réseau structuré ayant des relais dans différentes régions du Sénégal et à l'international ; partager l'expérience acquise.

CIBLE

Personnes en situation de handicap

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Special Olympics, Teungueith paralympic club

TEMPORALITÉ

Action à engager rapidement et à installer dans la durée

21

DÉVELOPPER UNE APPLICATION NUMÉRIQUE

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

Le recours à des applications numériques s'est répandu pour accompagner les sportifs dans leurs pratiques. De nombreuses start-up françaises développent une offre numérique dont certaines spécifiquement en direction des personnes en situation de handicap.

En Île-de-France, HUA (Handic'Up Access) héberge et accompagne des start-up proposant des solutions innovantes pour améliorer les conditions de vie des PSH. Certaines start-up proposent des services dans le domaine du sport ou de la santé. Cette piste d'action constitue un complément, une solution aux autres propositions d'activités sportives et est conditionnée par la couverture numérique du département.

OBJECTIFS

- Proposer une activité physique et sportive aux PSH peu mobiles.
- Rendre accessible des services non existants à Rufisque : conseils dans le domaine de la santé, du sport, accès à des professionnels médicaux et professionnels sportifs.

CIBLE

Ensemble des personnes en situation de handicap

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

HUA

TEMPORALITÉ

À moyen - long terme

ACCESSIBILITÉ DES ESPACES DE PRATIQUE DU SPORT



Le Département de Rufisque, comme l'ensemble du Sénégal, est confronté au manque d'installations sportives et à une vétusté accélérée de ces installations ce qui accroît la carence. La majorité des espaces sportifs sont des terrains en terre ou en sable. Le second espace le plus répandu est le terrain de basketball – plateau multisport. Rendre accessible ces espaces aux personnes en situation de handicap nécessitera d'échanger avec les utilisateurs actuels si des créneaux spécifiques étaient possibles. Certains espaces proposés sont nouveaux. Ces derniers permettront d'implanter une pratique sportive pour les PSH dès le début et enrichiront l'offre existante pour toutes et tous. En plus de la création ou mise en accessibilité d'équipements, il sera nécessaire d'intégrer l'enjeu et le coût de la maintenance et de l'entretien de ces espaces.

Comme le souligne Humanité & Inclusion dans ses audits d'accessibilité et lors de nos échanges, l'accessibilité d'un espace n'est pas uniquement à analyser sous l'angle technique et physique. Il s'agit d'intégrer la diversité des handicaps existants et de prendre en compte les besoins globaux de la personne (Comment arrive-t-elle jusqu'au site? Les vestiaires ou toilettes sont-ils accessibles? Sera-t-elle bien accueillie par les autres utilisateurs?...). Humanité & Inclusion pourra conseiller et analyser l'accessibilité des sites en amont pour aider à la sélection de sites et une fois qu'ils seront définis, aider à l'élaboration de cahiers des charges plus précis et techniques. Dans cette démarche, il est également indispensable d'associer le plus en amont le plus d'utilisateurs possible.

Cette démarche se rapproche de celle de l'accessibilité universelle qui vise à concevoir les espaces en intégrant en amont les besoins de tous les utilisateurs potentiels dont ceux qui ont un handicap. Il s'agit d'assurer cette accessibilité tout au long du parcours des usagers (arriver à l'espace de pratique, accéder à cet espace, aux éventuels vestiaires...). Les acteurs français mobilisés dans l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 se sont engagés pour mettre en œuvre l'accessibilité universelle et pourraient partager leur expérience.



22

AMÉNAGER UN OU DES SITES POUR LA PRATIQUE DU BASKET-FAUTEUIL

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

Au Sénégal, le basket-fauteuil se pratique sur des terrains extérieurs ayant une dalle en béton. Il y a au minimum 13 terrains existants de ce type sur le département. Ils sont autant de sites potentiels pour la pratique des personnes en situation de handicap. Pour affiner l'analyse, il sera nécessaire de se rapprocher des usagers existants de la commune d'implantation.

Parmi les sites visités, une dalle en béton non encore aménagée en terrain de basket pourrait être mobilisée pour le basket-fauteuil dans l'enceinte du stade Ngalandou Diouf à Rufisque. Cette option permettrait d'offrir un terrain supplémentaire pour la pratique du basket et d'installer des créneaux de pratique parasportive dès le début.

OBJECTIFS

- Proposer un ou idéalement plusieurs lieux où pratiquer le basket-fauteuil sur le département afin de développer des terrains de sport de proximité.
- Développer un parasport de haut niveau qui dispose d'un championnat national.

CIBLE

Personnes porteuses
d'un handicap moteur

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Humanité & Inclusion,
ADAPEI, FdAPH,
Teungueith paralympic club,
communes d'implantation
des sites

TEMPORALITÉ

À définir par les acteurs;
action à installer
dans la durée

23

AMÉNAGER UN ESPACE SPORTIF AU SEIN D'UN ESPACE CULTUREL

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

Déployer une offre sportive au sein d'un espace culturel permet de toucher un large public dont certaines personnes éloignées du sport.

Il s'agirait dans ces espaces de développer des activités douces, associant sport et musique, comme la gymnastique, la danse... Ces sites offrent également un espace protégé des aléas météorologiques mais aussi des regards, ce qui peut faciliter la mise en confiance et le lancement d'une activité sportive à destination de personnes en situation de handicap.

Parmi les sites visités, la médiathèque de Bargny est un site potentiel mais il existe d'autres sites culturels ou socioculturels dans d'autres communes qui pourraient également être sollicités.

OBJECTIFS

- Diversifier l'offre de pratique parasportive.
- S'adresser à un public plus féminin.
- Toucher des personnes éloignées du sport.

CIBLE

Femmes en situation
de handicap

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Humanité & Inclusion,
espaces culturels identifiés

TEMPORALITÉ

À définir par les acteurs;
action à installer
dans la durée

24

CONCEVOIR UNE OFFRE ITINÉRANTE

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Plusieurs options d'activités sportives peuvent s'appuyer sur une offre itinérante : le savoir-nager avec des conteneurs déplacés dans différentes communes, le tennis de table... L'offre itinérante peut également s'appuyer sur la présence d'un ou plusieurs éducateurs sportifs qui se déplacent avec du petit matériel (ballon de torball, cécifoot...) dans plusieurs communes.

Les terrains pouvant accueillir ces pratiques sont les cours des écoles ou en proximité, les terrains vagues ou les terrains de sport existants.

OBJECTIFS

- Rendre la pratique sportive accessible au plus grand nombre de personnes possible et au plus près de leur lieu de vie et habitation.
- Diversifier l'offre.

CIBLE

Ensemble de la population en situation de handicap et à destination d'un large public

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Humanité & Inclusion, conseil départemental, communes, écoles, clubs

TEMPORALITÉ

À définir par les acteurs ; action à installer dans la durée

25

AIRE DE FITNESS RECYCLÉE ET PARA-ACCUEILLANTE

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Nous avons pu constater le succès des aires de street workout en accès libre, lors de nos missions au Sénégal. Il s'agit de l'étendre aux personnes en situation de handicap soit en adaptant une aire déjà existante (adaptation de certains agrès et moyens d'accès), soit en créant un nouvel espace facile d'accès aux PSH avec adaptation des agrès. La présence d'un éducateur sportif facilitera la pratique avec un encadrement spécifique. L'aire de fitness pourrait être conçue en matériel recyclé (pneumatiques...).

OBJECTIFS

- Proposer une pratique en accès libre pour toutes et tous.
- Créer un espace de fitness dans des zones dépourvues d'équipement sportif.

CIBLE

Ensemble de la population en situation de handicap et à destination d'un large public

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Humanité & Inclusion, Zone écologique communautaire de Rufisque, entreprises spécialisées

TEMPORALITÉ

À définir par les acteurs ; action à installer dans la durée

26

COUVRIR UN TERRAIN DE SPORT POUR INTENSIFIER SON USAGE

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

Couvrir un terrain de basket ou multisport (type préau, avec une membrane par exemple) permettrait d'intensifier l'usage du terrain en le protégeant du soleil et des intempéries. Cette protection limiterait l'usure de l'installation notamment due à la saison des pluies. Élargir l'amplitude horaire de pratique faciliterait l'accès aux personnes en situation de handicap sur des créneaux horaires spécifiques. Pour illustration, l'entreprise SMC2 peut installer des préaux ou des couvertures de terrain et offre ses services à l'international. Quelle que soit la solution technique privilégiée, il sera nécessaire d'intégrer la question de la maintenance pour garantir la pérennité de l'installation.

OBJECTIFS

- Intensifier l'usage d'un ou plusieurs terrains multisports.
- Protéger le terrain de certaines intempéries et limiter son usure.

CIBLE

Ensemble de la population en situation de handicap et à destination d'un large public

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Humanité & Inclusion, collectivités propriétaires des terrains sportifs, entreprises spécialisées

TEMPORALITÉ

À définir par les acteurs, à installer dans la durée

27

MOBILISER DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

Certains établissements scolaires, notamment des collèges ou lycées (lycée moderne de Rufisque par exemple), disposeraient d'équipements ou d'espaces sportifs dédiés au sein de leur établissement. Ces équipements pourraient être ouverts plus largement hors temps scolaires afin d'offrir de nouveaux espaces de pratique du sport pour toutes et tous, en premier lieu à destination des personnes en situation de handicap.

Cette piste mérite certains approfondissements : interroger les établissements scolaires sur l'existence ou non d'espaces sportifs ; échanger avec eux s'ils sont en mesure d'ouvrir ces équipements hors temps scolaires ; analyser leur accessibilité aux PSH.

OBJECTIFS

- Proposer de nouveaux lieux de pratique sportive hors périodes scolaires.
- Intensifier l'usage des équipements sportifs des établissements scolaires.
- Faciliter l'accès aux équipements à des publics élargis.

CIBLE

Ensemble de la population en situation de handicap et à destination d'un large public

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Humanité & Inclusion, établissements scolaires

TEMPORALITÉ

À définir par les acteurs, à installer dans la durée

ACCÈS AU MATÉRIEL SPORTIF ET PARASPORTIF



Les enseignements sont issus d'une étude sur la faisabilité d'une recyclerie sportive à Rufisque et des entretiens réalisés avec les acteurs locaux. L'étude a été menée par la Recyclerie sportive qui est une association française d'intérêt général sport et développement durable dont les missions principales sont de rendre le sport plus accessible et respectueux de l'environnement et de transformer les déchets sportifs en ressources locales.

Le constat pointe les carences énormes en matériel sportif et également en matériel parasportif sur le territoire de Rufisque, et au-delà. De plus, le matériel existant est le plus souvent très usé. Il y a une pénurie de fauteuils pour les PSH à l'échelle du Sénégal et une quasi-absence de fauteuils adaptés à la pratique sportive. Le diagnostic souligne également les nombreuses compétences locales existantes dans le domaine du réemploi et de la réparation qui pourraient être mobilisées autour du matériel sportif nécessaire à la pratique des PSH.



28

FAIRE VENIR DU MATÉRIEL SPÉCIFIQUE DE FRANCE OU D'AILLEURS

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

L'absence de matériel adapté aux différents types de handicap, que ce soit sur le territoire de Rufisque ou dans d'autres territoires du Sénégal, implique de faire venir du matériel d'autres pays. Les accords de coopération avec les collectivités territoriales françaises offrent un socle pour ce type d'action ainsi que la collaboration avec d'autres acteurs internationaux.

Le département de Rufisque pourrait intégrer une filière de don international de matériel sportif et parasportif. Il pourrait également participer à des collectes de matériel à la suite de la tenue d'événements puis les mettre à disposition de clubs ou des PSH. En amont, il faudrait recenser les besoins en matériel des personnes en situation de handicap et des clubs et mettre en place un système de traçabilité du matériel mis à disposition (caution, location...) ainsi que des formations à l'utilisation et à la réparation de ce matériel.

OBJECTIFS

- Avoir accès aux matériels et équipements sportifs adaptés aux PSH.

CIBLE

Structures disposant de matériel adapté aux PSH

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Collectivités françaises en coopération avec le département, alliance Jokko, le Relais Sénégal, la Recyclerie sportive

TEMPORALITÉ

À définir par les acteurs, à installer dans la durée

29

ENGAGER UNE PRODUCTION LOCALE DE MATÉRIEL PARASPORTIF ET RENFORCER LES COMPÉTENCES EXISTANTES

DESSCRIPTIF DE L'ACTION

De nombreuses compétences locales existent au Sénégal pour la réparation et le réemploi de nombreux objets. Ce socle de compétences pourrait être adapté au matériel sportif et parasportif par le biais de formations à la construction et la réparation du matériel spécifique parasportif. Il pourrait par exemple y avoir des formations pour réparer et adapter les fauteuils roulants classiques à la pratique sportive, des formations pour réaliser du petit matériel sportif à partir de déchets recyclés (ballons de football issus du cuir des sièges de voiture). Ceci pourrait contribuer à l'image écoresponsable du territoire et à la filière « made in Rufisque ».

Un référencement des artisans fabriquant du matériel sportif et parasportif sur un site national donnerait accès à un portail d'information dédié aux personnes en situation en handicap qui en ont besoin. D'autres formations pourraient également être proposées en direction des encadrants sportifs pour l'utilisation et l'entretien du matériel sportif et parasportif. Une partie des activités de production ou de réparation pourrait être réalisée par des personnes en situation de handicap au sein d'une structure d'insertion adaptée.

OBJECTIFS

- Structurer les savoir-faire locaux et les adapter au matériel sportif et parasportif.
- Valoriser les déchets locaux.
- Proposer du matériel sportif et parasportif accessible.

CIBLE

Artisans, PSH, personnel encadrant les pratiques sportives et parasportives

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

Artisans, ADAPEI, Alive and kicking, Ping sans frontières, Zero Waste Sénégal, CNAO

TEMPORALITÉ

À définir par les acteurs, à installer dans la durée

30

ENCOURAGER LA MUTUALISATION DE MATÉRIEL ENTRE DIFFÉRENTS CLUBS

DESRIPTIF DE L'ACTION

Un système de prêt, de location ou de location-vente de matériel aux clubs pourrait être mis en place par le département de Rufisque ou les communes.

Ceci permettrait de mutualiser les coûts entre différents clubs et d'avoir un référent unique qui pourrait solliciter des acteurs extérieurs au département pour disposer de matériel que ce soit pour du matériel venant de France dans le cadre d'accord de coopération ou pour collecter du matériel à la suite de la tenue d'événements sportifs sur le territoire de Rufisque ou dans d'autres territoires du Sénégal. En amont, il faudrait évaluer les besoins en matériel des personnes en situation de handicap et des clubs et développer un système de traçabilité du matériel mis à disposition (caution, location...) ainsi que des formations à l'utilisation et à la réparation de ce matériel.

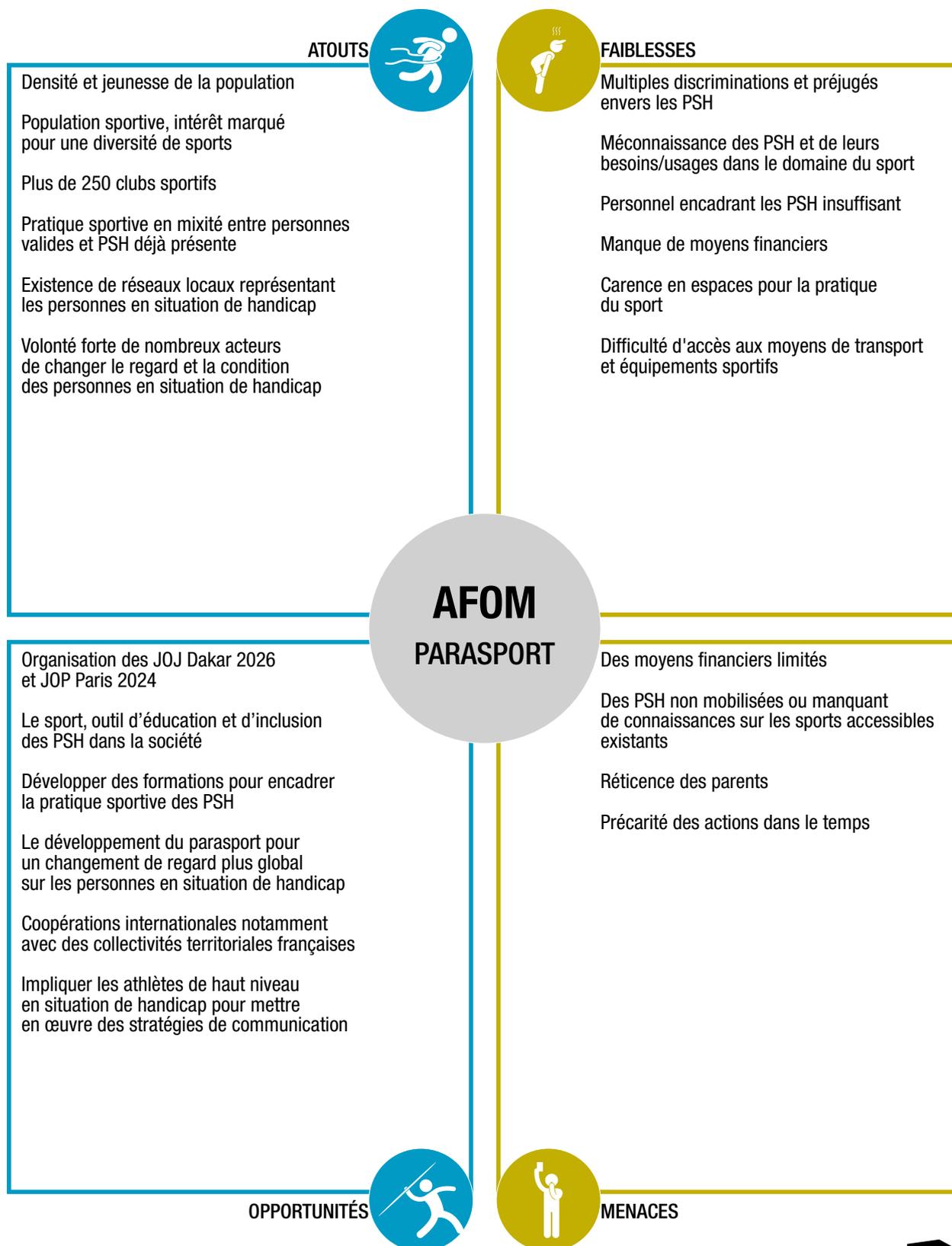
OBJECTIFS

- Proposer du matériel sportif et parasportif aux plus de clubs possibles.
- Mutualiser les coûts.

CIBLE	Clubs sportifs du département
PARTENAIRES IMPLIQUÉS	Organisateurs d'événements, collectivités en coopération avec le département
TEMPORALITÉ	À définir par les acteurs, à installer dans la durée

CONCLUSION

MATRICE ATOUTS/FAIBLESSES/ OPPORTUNITÉS/MENACES



LE SPORT, UN LEVIER POUR L'INCLUSION

L'élaboration du diagnostic sur le parasport à Rufisque a permis de mettre en lumière les actions déjà existantes sur le département et l'écosystème d'acteurs investis ou mobilisables pour le développement du parasport.

Il a aussi permis d'analyser les freins à la pratique sportive des personnes en situation de handicap ainsi que des pistes pour l'élaboration d'un plan d'action du développement du parasport.

Cette étape définit également un nouveau socle commun de connaissances pour soutenir les initiatives déjà engagées pour faire reculer les obstacles à la pratique sportive des personnes en situation de handicap. L'objectif est d'utiliser le sport, activité ludique et conviviale, comme un levier au service d'une société inclusive. Il a également été évoqué la possibilité d'apporter une approche plus globale de la question en combinant le sport avec des actions dans le domaine social et culturel.

La richesse de cette coopération décentralisée entre la Région Île-de-France et le Département de Rufisque permet de mieux intégrer les personnes handicapées au sein de

la société et de penser ce diagnostic comme un projet de territoire novateur à l'échelle du Sénégal, mobilisé pour l'organisation des JOJ de Dakar en 2026 au bénéfice de la pratique sportive de toutes et tous.

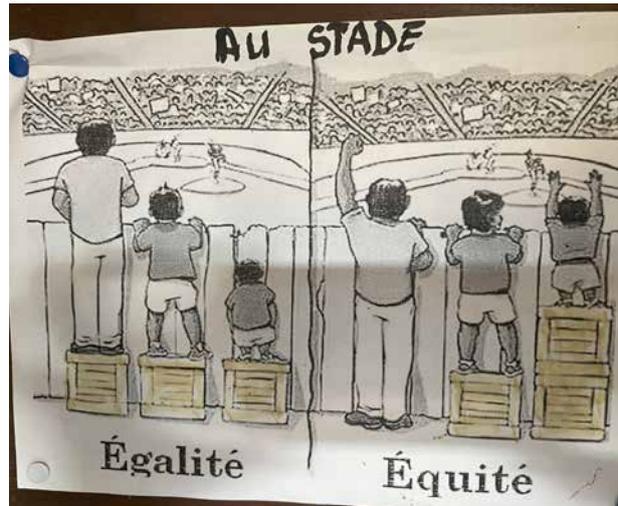
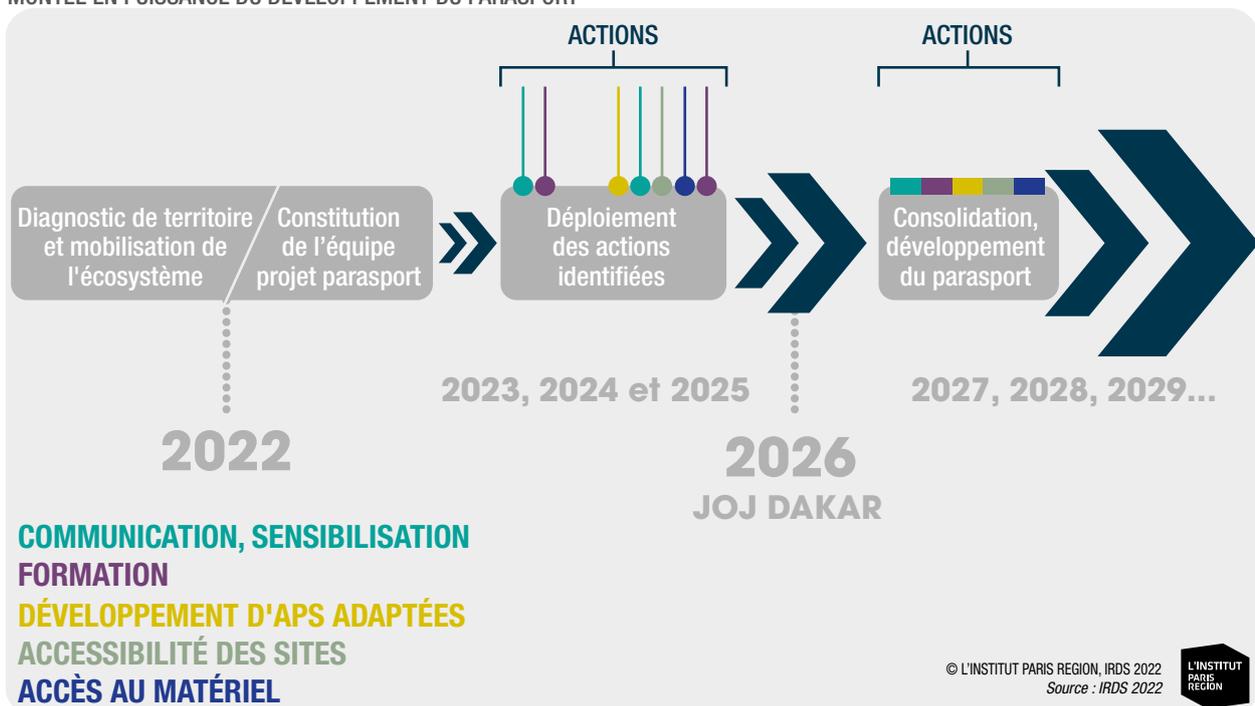


Illustration à l'entrée des locaux de l'ADAPEI de Rufisque

MONTÉE EN PUISSANCE DU DÉVELOPPEMENT DU PARASPORT



BIBLIOGRAPHIE

TRAVAUX DE L'INSEPS

- DIEME (Souleymane), *La gestion des groupes vulnérables dans le milieu sportif : cas des handicapés moteurs du centre Talibou Dabo de Grand-Yoff*, Institut national supérieur de l'éducation populaire et du sport (INSEPS), mémoire de maîtrise ès-sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), Université Cheikh Anta Diop (UCAD), sous la direction de Dr Ousmane BA, Dakar, 2019
- DEH (Ibrahima), *L'inclusion sociale des enfants et jeunes en situation de handicap mental à travers la pratique sportive : l'exemple de Special Olympics Sénégal*, INSEPS, STAPS, UCAD, sous la direction de Dr Cheikh Tidiane TINE, Dakar, 2019
- TOP (Amadou), *Contribution de la pratique de l'éducation physique et sportive à l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap : l'exemple du petit prince de Handiscole de Rufisque*, INSEPS, mémoire de maîtrise ès-STAPS, UCAD, sous la direction de Dr Cheikh Tidiane TINE, Dakar, 2014
- DIENG (Dame), *La pratique de l'éducation physique et sportive par les enfants en situation de handicap moteur dans le milieu scolaire sénégalais : cas de Talibou Dabo dans la région de Dakar*, INSEPS, UCAD, mémoire de maîtrise ès-STAPS, sous la direction de Dr Cheikh Tidiane TINE, Dakar, 2014
- DIAGNE (Lat Sall), *La place de l'activité physique et sportive dans la rééducation fonctionnelle des enfants en situation de handicap moteur : exemple du centre Talibou Dabo*, INSEPS, mémoire de maîtrise ès-STAPS, UCAD, sous la direction de Dr Fatou Dame LOUM et Aggée Célestin Lomo MYAZHIOM, maître de conférences, UDS, Strasbourg, Dakar, 2013
- DIAGNE (Omar), *Genre, handicap, activités physiques et sportives : analyse de la pratique des A.P.S chez les femmes handicapées au Sénégal*, INSEPS, mémoire de maîtrise ès-STAPS, UCAD, sous la direction de Dr Fatou Dame LOUM et Aggée Célestin Lomo MYAZHIOM, maître de conférences, UDS, Strasbourg, Dakar, 2013
- DJIBALENE (Eugène), *La pratique des activités physiques et sportives : un moyen d'intégration sociale et de reconstruction de l'estime de soi de la personne handicapée physique*, INSEPS, STAPS, UCAD, sous la direction de Dr Fatou Dame LOUM, Dakar, 2010
- NDIAYE (Baye), *La rééducation et la réhabilitation des personnes handicapées par l'activité aquatique*, INSEPS, STAPS, UCAD, sous la direction de Djibril SECK, Dakar, 2008

- DIOP (Idrissa), *Contribution des APS à l'intégration sociale et professionnelle des enfants handicapés moteurs*, INSEPS, STAPS, UCAD, sous la direction de Abdou Karim THIOUNE et Dr GUINDO, Dakar, 2007
- DIAGNE (Malick), *Le torball : un sport collectif pour une meilleure intégration sociale des handicapés visuels*, INSEPS, STAPS, UCAD, sous la direction de Djibril SECK, Dakar, 200

DOCUMENTS TRANSMIS PAR LE DÉPARTEMENT DE RUFISQUE ET SES PARTENAIRES

- Liste des clubs sportifs du département et des écoles inclusives, CEDEPS, service départemental des Sports, complétée et validée par Fatou THIOUNE, Tim LETTE et Mustapha DIAL
- Présentations du parasport dans le département de Rufisque par Tim LETTE, responsable parasport ADAPEI de Rufisque
- Cartes des clubs, localisation des écoles et des clubs de la ville de Rufisque, Woulimata SECK, géomaticienne, ville de Rufisque

AUTRES TRAVAUX

- Projet de rapport sur l'organisation du sport au Sénégal, état des lieux et recommandations, INSEP, AFD, CNOSS (à paraître)
- Étude de faisabilité d'une recyclerie du sport sur le département de Rufisque, La Recyclerie Sportive, juillet 2022
- Fiche pays Sénégal, Humanité & Inclusion, 2019
- Présentation de la démarche sur l'accessibilité, Humanité & Inclusion, 2021
- SAGNA (Marius Koulaty), *La contribution de l'ONG Handicap International dans la promotion de l'éducation des enfants en situation de handicap au Sénégal : cas des projets d'éducation inclusive dans la commune de Ziguinchor*, Institut de management, sous la direction de Habiboulaye BARRO, Dakar, 2020
- *Situation économique et sociale régionale*, Dakar, 2019, Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), Sénégal, 2021
- *Rapport définitif RGPHAE 2013*, Agence nationale de la statistique et de la démographie, 2014
- *Rapport mondial sur le handicap*, Organisation mondiale de la santé et la Banque mondiale, 2011



L'INSTITUT PARIS REGION
EST UNE ASSOCIATION LOI DE 1901

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49